BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3908 du Vendredi 23 Août 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DETOURNEMENT

La société civile demande la levée de l'immunité parlementaire des deux députés incriminés

(P.3)

OMS-AFRIQUE

La Botswanaise Matshidiso Moeti réélue

(P.3)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Les abbés B. Foueti, M. Massengo et Y. Mabandza: 25 ans de vie sacerdotale déjà!

De g. à dr: Les abbés Yvon Bienvenu Mabandza, Mesmin-Prosper Massengo et Bertin Foueti

(P.8)

EXAMENS D'ETAT

Les résultats globaux du BEPC en régression

(P.11)

Editorial

Quelle santé pour notre système éducatif ?

(P.3)

COMMUNIQUE

Cher Public,

Il est porté à votre attention qu'en raison d'une répétition de messages frauduleux communiquant sur la tenue d'une tombola organisée par les Brasseries et Limonaderies du Congo, en sigle BRALICO, la Direction Générale décline fortement toute responsabilité et vous invite à plus de vigilance.

Aucune tombola de masse n'est organisée par BRALICO à ce jour.

Elle saisit également l'occasion pour rappeler que de tels actes sont punis par la loi et que les auteurs sont passibles de poursuites judiciaires.

NSIA ASSURANCES

Avis de recrutement des Conseillers Commerciaux en assurance non salariés.

NSIA Assurances recrute des Conseillers Commerciaux en assurance commissionnés non salariés, aux conditions suivantes pour son agence de Pointe-Noire :

1. Vous êtes dynamique et de bonne moralité
2. Vous êtes âgé de 24 ans ou plus
3. Vous êtes titulaire au minimum du BAC
4. Vous êtes immédiatement disponible et ne poursuivez pas des études actuellement.

Dossier à fournir :

-CV + copie du diplôme, une éventuelle attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial serait un atout ;
-Lettre de motivation ;
-2 lettres de recommandation de deux personnes se portant garantes de vous.

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 30 août 2019

Affichage liste de sélection: lundi 02 septembre 2019

Début de la formation: mercredi 04 septembre 2019

Candidature sous pli fermé avec la mention «NSIA Assurances, recrutement des conseillers commerciaux» à déposer à l'adresses suivante : Rond-point KASSAI/Immeuble

NBY (Face CNSS)
Pointe-Noire
Tél. : 05 547 80 16

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte Postale:1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur
Centre-ville, Brazzaville,
République du Congo

Tél.: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS D'APPEL D'OFFRES DE FOURNITURE DES BIENS ET SERVICES A L'UNHCR

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous:

-N°HCR/BZV/UAL/RFP/00/2019-nsr «Pour la sélection d'un cabinet d'architecture, bureau d'études techniques et expert immobilier en vue d'accompagner le HCR dans quelques projets de construction dans les Bureaux de Brazzaville, Bétou et Gamboma en République du Congo»;

-N°HCR/BZV/UAL/AAO/007/2019-gdsa «Pour la mise en place d'un contrat cadre pour la fourniture de matériel de bureau et consommables informatiques à l'UNHCR en République du Congo»;

-N°HCR/BZV/UAL/RFP/008/2019-gdsa «Pour l'établissement d'un contrat pour l'entretien préventif et réparation de véhicules de l'UNHCR à Brazzaville, Bétou et à Gamboma»;

-N°HCR/BZV/UAL/RFP/010/2019-gdsa «Pour la fourniture des services d'hôtellerie et salle de conférence au Bureau du HCR en République du Congo (Hôtels de 3 à 5 Etoiles seulement)»;

-N°HCR/BZV/UAL/IAS/011/2019-gdsa «Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des mobiliers de bureau à l'UNHCR en République du Congo»;

-N°UA/ROC/BZV/IAS/014/2019-nsr «Pour l'établissement d'un accord cadre pour la fourniture de pneus pour l'UNHCR en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-Cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation, à la même adresse, au plus tard, le 19 septembre 2019, à 17h00.

Brazzaville, le 19 août 2019

Section Approvisionnements

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60
NIU:P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

WORKING-BUSINESS-CONGO SARLU
En sigle «W.B.C
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 125, Rue ABOLO, Ouenzé, BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2018-B 12-00042

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Décision de l'Associé unique de la Société dénommée «WORKING-BUSINESS-CONGO SARLU», le Gérant-associé unique a été reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA en date à Brazzaville du 27 juin 2019 dûment enregistrée à Brazzaville à la même date, aux Domaines et Timbres de La Paine, sous Folio 114/24, n°1943, il a été procédé à transfert du siège social de ladite Société sus énoncée.

Lors de la constitution, la société était située à Brazzaville, au numéro 125, rue ABOLO Ouenzé. Désormais, elle aura son siège au numéro 1950, Avenue des 3 Martyrs, Plateau des 15 ans, Moungali.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de Décision de l'Associé Unique a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2018-B 12-00042.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets «PAMTAC-BII et FIP'ACTION», financé par l'Union européenne (UE), l'Agence Française de Développement (AFD), des Fondations privées et exécuté par l'Association de Solidarité Internationale ESSOR et ses partenaires congolais (AGRIDEV et CJID), les projets recrutent :

-Un responsable Commercialisation et Auto-emploi (Homme ou Femme) ;
-Un technicien Insertion Professionnelle (Homme ou Femme) ;
-Un technicien Auto-emploi (Homme ou Femme)

Pour plus d'information, merci de consulter la page Facebook d'ESSOR Congo «ESSORCONGOESSORCONGO» ou de vous rendre au siège d'ESSOR situé à la Case C3-17 OCH LA GLACIERE-BACONGO ou de contacter les numéros suivants: +242 06 917 68 48 /06 624 90 36.

Date limite des offres: Les offres sont valables jusqu'au 6 septembre 2019 à 15h, heure de Brazzaville.

Seuls les candidats présélectionnés recevront une réponse et seront contactés pour un premier entretien.

CONGO-FMI

Un séminaire gouvernemental d'appropriation de l'accord du 11 juillet dernier

Les membres du Gouvernement se sont retrouvés le 16 août 2019 à Kintelé, au centre international de conférences, pour un séminaire gouvernemental. L'objectif était d'échanger sur la compréhension et les modalités de mise en œuvre de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), au titre de la facilité élargie de crédit.

Les échanges à huis-clos ont porté notamment sur l'essence de l'accord, la restitution de la lettre d'intention et du mémorandum des politiques économiques et financières, les actions préalables, les repères structurels, la stratégie de restructuration de la dette, les appuis budgétaires, le chronogramme des mesures et le suivi de l'exécution du programme.

Le ministre des Finances, Calixte Nganongo, s'est fait le porte-parole du Gouvernement au sortir de ce séminaire qui, du reste, est une innovation, a-t-il reconnu. *«Nous souhaitons que cela se poursuive»*, a-t-il dit.

«Il s'agit pour le Gouvernement de s'approprier les événements et d'avoir les mêmes éléments de langage. Le Président de la République avec la signature de cet accord a remporté une victoire pour le pays. Et le premier ministre, chef du Gouvernement, a commencé à en faire l'écho à travers déjà la conférence de presse et le passage respectif au niveau des deux chambres du Parlement. Là, nous venons de suivre ce que le chef de l'Etat a dit dans son message de fin d'année. Il s'agit pour le Gouvernement d'assurer l'écho de cet événement qui est très important pour le pays. Pour ce faire, le Premier ministre a pensé et tout le monde est d'accord là-dessus, qu'il fallait un séminaire d'appropriation de cet accord», a expliqué Calixte Nganongo.

Dans son mot liminaire à l'ouverture du séminaire, Clément Mouamba a déclaré: *«Nous sommes devant nos responsabilités, nous devons tenir cet accord et le réussir»*. Le ministre des Finances pense qu'il appartient au Gouvernement, en tant qu'exécutif, *«de s'approprier toutes les exigences du FMI, de se réunir tel qu'on vient de le faire pour essayer de discuter sur les mesures à mettre en œuvre. Nous n'avons pas droit à l'échec, il faut s'y prendre à temps, suffisamment à temps parce que les premières revues vont avoir lieu en fin décembre. C'est maintenant que nous devrions nous y prendre pour donner satisfaction au FMI»*, a-t-il précisé.

Les membres du Gouvernement

Il s'est dit optimiste quant à la première revue du FMI. *«J'ai été à la tête des négociations. Je sais à quoi tiennent ces mesures. Il s'agit de faire en sorte que tout le Gouvernement ait les mêmes éléments de langage pour qu'on essaie de répondre à toutes ces exigences. Signer l'accord, c'est autre chose. Maintenant, il faut mettre en œuvre toutes les mesures pour réussir le programme»*, a affirmé Calixte Nganongo.

Quant aux conditionnalités de cet accord que beaucoup de gens ignorent encore, le ministre des Finances s'est réservé de les rappeler. *«Comment vous les rappeler si, pour nous, le Gouvernement, c'est tout un séminaire? La plus essentielle, d'abord, c'est la gestion budgétaire. Il faut faire en sorte qu'on respecte les exigences du programme; que nous ne retombions pas dans les mêmes travers; réussir une véritable diversification économique pour ne pas, non plus, ne compter que sur le pétrole»*.

Le ministre des Finances a néanmoins levé l'équivoque sur l'application des 48 mesures imposées par le FMI. *«C'est pour le programme qui dure 3 ans. Ça veut dire que d'ici décembre, il y a une partie de ces 48 mesures qui seront choisies par la direction de la mission pour voir quels sont les critères de performance à imposer au Congo et si le pays a pu satisfaire ces critères»*, a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DETOURNEMENT

La société civile demande la levée de l'immunité parlementaire des deux députés incriminés

Suite aux cas de détournements des fonds publics supposés, la Plateforme des organisations de la société civile des droits de l'homme et la démocratie a organisé à Brazzaville, le samedi 17 août 2019 au siège de l'OCDH, un point de presse. Elle a exigé la levée de l'immunité parlementaire de deux députés de la majorité présidentielle incriminés, afin de permettre, selon elle, *«l'ouverture d'une enquête judiciaire en rapport avec les relations de l'ONG internationale Global Witness portant sur les détournements des deniers publics»*.

Les conférenciers

Le point de presse était conjointement animé par Trésor Nzila, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH); Joe Washington Ebina, président de la Fondation Ebina; Blanchard Cherotti Mavoungou, membre de la plateforme des organisations de la société civile pour la défense des droits de l'homme; Maurice Nganga, membre de la plateforme de la société civile (AACBDP), Gaspard Mienandima, du Cercle uni des droits de l'homme et culturel de paix (CUDHC) et Alex Nzabana Wa Ibaka, de l'association M22.

Leurs interventions ont porté sur les révélations d'une enquête de l'ONG internationale Global Witness, basée à Londres, accusant le fils du Président de la République d'avoir dilapidé du Trésor public *«plus de 50 millions de dollars américains, soit près de 30 milliards de F.Cfa à des fins personnelles et familiales»*. Les résultats de cette enquête ont été publiés le 6 août dernier, relayés par plusieurs médias étrangers.

Global Witness a indiqué que ses enquêteurs ont réussi à avoir toutes ces informations à travers divers relevés bancaires, des documents d'entreprises et des contrats secrets. Ils se seraient entretenus également avec de nombreuses sources de différents pays pour aboutir au constat que ce détournement des fonds a été effectué selon *«un montage complexe et opaque de structures de blanchiment financier par des juridictions secrètes, des sociétés fictives et des faux contrats de travaux publics»*.

Les fonds, soutient la Plateforme, ont été *«acheminés à travers six pays européens, les Etats Unis d'Amérique et les îles Vierges britanniques, dans le but de dissimuler l'origine»*.

L'ONG accuse également la fille du président, Claudia Sassou Nguesso, d'avoir détourné près de 20 millions de dollars américains, soit près de douze milliards de F.CFA, utilisés pour l'achat d'un appartement de luxe à New York, aux Etats-Unis .

Les responsables de la Plateforme ont déploré ces cas de détournement pendant que la situation sociale des Congolais reste catastrophique. *«Les retraités ne perçoivent que très irrégulièrement leurs pensions et les nouveaux retraités s'accumulent depuis des années, sans même obtenir les six mois de salaire de fin de carrière. Les salaires ne sont pas payés à des dates précises. Les services para publics, tels que l'Université, les mairies, le CHU et bien d'autres comptent de nombreux arriérés de salaire. Les salles de classe des écoles publiques sont pléthoriques et manquent d'enseignants suffisamment formés. Dans les hôpitaux, il manque des médicaments et il y a insuffisance du personnel qualifiés»*, ont-ils dénoncé, se réservant le droit de déposer plainte devant les tribunaux.

Ph. B.

Editorial

Quelle santé pour notre système éducatif?

Au fil du temps, les résultats libérés par les différents examens d'Etat tracent une situation assez plausible de l'enseignement et de l'éducation dans notre pays. Fini le temps des chiffres gonflés pour le bon sourire des regardants extérieurs. Fini aussi les roucoulements de propagande sur nos 80 à 90% de taux d'alphabétisation. Le Congo a subi une vague de turbulences politiques à la fin de la décennie 1980, mais même avant la suspicion que nous ayons privilégié le quantitatif et non le qualitatif planait dans les couloirs de l'INRAP et des différents ministères. Comment, sinon, comprendre que des vagues de bacheliers arrivés en année de licence soient toujours aussi tâtonnants dans le maniement du français, son orthographe ou dans la maîtrise des équations et des formules? Ce qui est caché finit par se révéler, dit le sage, et au moment où on s'y attend le moins.

Donc, nous savons. Nous savons que notre système éducatif est poussif ; que les résultats aux examens de chaque année doivent faire le compte avec les brutalités qui nous ont fait entrer dans le 21ᵉ siècle: on ne peut pas avoir bombardé des écoles à Brazzaville, saccagé des établissements à Kinkala ou à Nkayi sans que le marqueur du temps ne signale chez nos écoliers, nos élèves et nos étudiants les tares de nos atavismes de violences. Les lacunes ne sont pas seulement studieuses; elles peuvent être morales aussi. Notre reporter a assisté aux délibérations du BEPC mardi dernier, elle a entendu des jurys se féliciter de l'introduction cette année des caméras de surveillance dans les centres d'examen. Ils auraient joué une manière de dissuasion chez les amateurs de l'indécrottable culture des *«bombes»*: comprenez, la fraude scolaire!

Se réjouir du recul d'un tel phénomène aujourd'hui, c'est aussi souligner qu'il a pu sévir à large échelle les autres années. Et que, si le nombre d'admis au BEPC cette année sont en recul (Lire Esperancia Mbossa Okanzé, en page 11), ceux des sessions précédentes, gonflés à souhait, peuvent être regardés avec suspicion pour le moins. Même cette année d'ailleurs, le baccalauréat technique qui a affiché un taux de réussite de 100%, ne milite pas pour la crédibilité des chiffres de notre enseignement, le sérieux de notre formation des jeunes. Si vraiment 100% des admissibles a pu *«passer»* au Bac technique, et *«seulement»* 53,25% au Brevet secondaire, c'est donc que quelque part nous commençons à nous préoccuper d'une réalité qui, hier, nous faisait former des licenciés analphabètes!

Nos enfants sont la garantie de notre futur. Leur bonne formation ne doit pas le disputer aux impératifs politiques ou de propagande des adultes. C'est un échec encore plus cuisant pour notre système éducatif que de déclarer des taux faibles de réussite, ou de favoriser des réussites de contrebande.

Albert S. MIANZOUKOUTA

OMS-AFRIQUE

La Botswanaise Matshidiso Moeti réélue

Ouverte le 19 août 2019 à Kintelé, la 69ᵉ session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique s'est poursuivie à la Cité Djoué. Outre les débats sur la couverture sanitaire universelle et la flambée épidémiologique de la maladie à virus Ebola, la deuxième journée des travaux a été marquée, le 20 août dernier, par la réélection de Mme Matshidiso Moeti pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête du bureau régional.

Mme Matshidiso Moeti

Au sortir de la séance plénière qui s'est déroulée à huis clos, Mme Matshidiso Moeti a livré ses impressions à la presse. *«Je suis très contente et heureuse d'avoir été réélue pour continuer à exercer mes fonctions comme directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Je remercie tous les Etats africains membres de l'OMS pour cette confiance et le soutien qui a été bien exprimé. Je remercie le Gouvernement du Botswana, mon pays, surtout le président de la République qui a personnellement soutenu ma candidature et d'autres Gouvernements des pays de la SADEC et de l'Union Africaine qui a endossé ma candidature. Je me sens fière et je suis reconnaissante. Je crois qu'avec le soutien des Etats membres, nous fairons des progrès pour améliorer la santé de la population africaine. Nous allons faire beaucoup de choses pour appuyer les Etats membres. Nous avons entamé un programme de transformation du secrétariat de l'OMS. Nous avons pu avoir une approche très centrée sur les résultats et nous avons mis en place des mécanismes et défini des indicateurs pour savoir s'il y a progrès ou pas»*, a-t-elle déclaré.

Elle a reconnu que les systèmes de santé en Afrique restent fragmentaires. *«Nous sommes en train de travailler pour restructurer nos bureaux au niveau régional et pays pour qu'ils soient plus intégrés afin que nous ayons plus d(efficience en utilisant les moyens disponibles. Les maladies non transmissibles, c'est là où*

(Suite en page 5)

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DU 59ème ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE

Mes chers compatriotes;
Le 15 août 2019 honore nos 59 ans d'indépendance forgés dans le sillage de l'histoire et la dynamique de notre marche vers le développement.
Tout en se félicitant des festivités en cours, le Congo se situe à la veille des 60 ans de son accession à la souveraineté internationale qui seront célébrés dans un an, en 2020.
A l'évidence, 60 ans ne sont qu'un trait à peine visible à la dimension du temps qui s'écoule.
A l'échelle humaine, c'est l'âge de la grande affirmation, du plein épanouissement, de la maturité.
DIGNITÉ, MATURITÉ, MÉRITE et RESPECT sont l'expression d'une force tranquille, en articulation avec l'UNITÉ, le TRAVAIL et le PROGRÈS.
Notre Peuple concentre, dans son âme, ces valeurs qui fondent le Congo.
Ce rendez-vous de la mémoire avec notre glorieux passé nous donnera l'occasion de tirer les leçons nécessaires et de conforter nos convictions en un avenir radieux.
Dès ce jour, il nous faut donc amorcer une réflexion avisée pour que ce référentiel des 60 ans d'indépendance soit célébré dans la dignité, au rythme de la relance de notre économie et au profit du mieux-être collectif.

Mes chers compatriotes;
Notre pays se construit au prix d'un effort persévérant.
Grâce à sa détermination éprouvée et l'appui inestimable de ses partenaires, le Congo vient de conclure un accord avec le Fonds monétaire international.
Ce programme triennal de réformes vise à améliorer la situation de nos finances publiques et de l'économie nationale. Nous saluons ce résultat acquis après des négociations longues et complexes.
Cependant, cet objectif atteint ne saurait être une finalité. Il constitue un nouvel appel à la mobilisation et à un engagement sans faille.
Cette issue magnifie le comportement louable de nos concitoyens qui ont facilité, par leur sens élevé de patriotisme et de responsabilité, la consolidation du climat social apaisé, l'adhésion au processus engagé et l'espérance des lendemains meilleurs.
Dès lors, J'adresse mes sincères remerciements au Peuple, pour cet élan de cœur et de raison, sans lequel les avancées actuelles n'auraient guère été réalisées.

Mes chers compatriotes;
Nous disposons d'importantes potentialités qui offrent de belles perspectives de relance à notre pays.
Ces richesses ne deviendront de véritables atouts que par le travail acharné de toutes les congolaises et tous les congolais, ce qui implique, par conséquent, la mobilisation effective des énergies ainsi que l'engagement total et déterminé des forces vives de la Nation.
Une fois de plus, J'invite l'ensemble du Peuple à privilégier, sans cesse, le travail créateur de richesse pour permettre au Congo de valoriser ses ressources et apporter des réponses pertinentes aux défis du développement.
A cet effet, Je prends acte de l'annonce faite le samedi 10 août 2019 à OYO, par la Société PEPA, de l'heureux aboutissement des opérations d'exploration pétrolière menées au titre du permis «NGOKI», mettant en évidence la présence des réserves de pétrole de qualité dans la partie Nord de notre pays.
Le permis «NGOKI» pourrait, à terme et si les données sont confirmées, rendre possible la mise en valeur d'un gisement situé à la périphérie des zones humides séquestrant les tourbières.
Le Congo est partie prenante des conventions et accords sur les zones humides d'importance internationale.
Notre pays applique, avec force et rigueur, les dispositions des traités et mécanismes mondiaux mis en place, ces dernières années, dans le cadre de l'utilisation rationnelle de ces espaces spécifiques.
Dans la revendication assumée de son droit au développement, le Peuple congolais s'est placé dans le sens du devoir, au service de l'humanité, en matière de sauvegarde des écosystèmes.
Le Congo reste parfaitement attentif et conscient de la nécessité de préserver les tourbières, au regard de leur incidence sur l'équilibre climatique mondial et la protection de la biodiversité.
Notre pays n'a jamais enfreint l'obligation de protéger les tourbières dans ses zones lacustres.
Il n'a nullement l'intention de le faire à l'avenir, nonobstant les contreparties financières annoncées et qui continuent à se faire attendre.

Grâce à l'affinement des technologies, la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides ou gazeux tirent désormais avantage des innovations adaptées et des techniques appropriées. Celles-ci permettent, par une bonne chirurgie, d'en limiter l'impact sur l'environnement et certains milieux naturels.
Il reste entendu que l'issue fructueuse de ce processus d'exploration pétrolière ne doit pas nous détourner de notre principal axe d'effort, à savoir la diversification de notre économie.
Nous ne devons plus être, à chaque fois comme aujourd'hui et par le passé, victimes des fluctuations des prix d'une ressource, fût-elle stratégique.
Au moyen de ce levier incontournable, porté par des réformes institutionnelles judicieuses ainsi que des programmes d'investissement et des partenariats public-privé efficacement articulés, notre économie s'inscrira durablement dans l'axe d'une croissance soutenue et du développement.
Aussi, la mise en place effective des Zones économiques spéciales tirera-t-elle tout son intérêt de la revitalisation espérée des secteurs productifs, tels les mines, la forêt, l'agriculture, l'industrie, le tourisme et le numérique.

Denis Sassou-Nguesso

Mes chers compatriotes;
En raison de son ouverture remarquable au monde et de la crédibilité conférée par la communauté internationale, notre pays abritera, dans quelques jours, la 5ème édition du Forum «Investir en Afrique», ce grand moment d'intense réflexion sur la coopération sino-africaine.
D'autres événements importants, d'envergure internationale, comme la tenue imminente de la 69ème session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique, se dérouleront également cette année dans notre pays.
Toutes ces échéances devront être menées dans la sérénité et la paix sociale, en référence à la légendaire tradition congolaise d'accueil et d'hospitalité.
La multiplication des signaux cumulatifs et rassurants légitime, à juste titre, notre appel renouvelé à l'espérance et à l'optimisme, au bénéfice du CONGO ETERNEL.
C'est pourquoi, les orientations et les mots d'ordre réitérés à différentes occasions restent, plus que jamais, d'actualité en ce qui concerne:
- la consolidation de la paix;
- la stabilité des institutions;
- le renforcement de la gouvernance;
- la diversification de l'économie;
- le bon voisinage et la coopération au service du développement.

Bonne Fête de l'indépendance à tous!

Vive le Congo!
Je vous remercie.

ECODIT

Appel à candidatures USAID Conservation par l'autonomisation économique en République du Congo (CEERC)

ECODIT recherche des expert(e)s pour le projet potentiel sur la «Conservation par l'autonomisation économique en République du Congo (CEERC)», financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (l'Agence ou l'USAID). Ce projet quinquennal renforcera les entreprises et les industries respectueuses de la conservation des ressources naturelles afin de soutenir les communautés vivant au sein ou aux alentours des aires protégées et de réduire la déforestation et les menaces à la biodiversité. Les candidats intéressés doivent avoir une expérience pertinente dans un ou plusieurs des domaines techniques suivants sur des projets financés par des donateurs dans des pays en développement (expérience au Congo préférable):

1) Entreprises de conservation;
2) Partenariats public-privé;
3) Développement de moyens de subsistance alternatifs;
4) Politiques des systèmes du marché environnemental;
5) Sylviculture;
6) Gestion communautaire des ressources naturelles;
7) Conservation de la biodiversité.

Une expérience antérieure de l'USAID est également souhaitable. Vous trouverez ci-dessous une liste illustrant les types d'expertise requis pour saisir cette opportunité. Les personnes ayant une expérience significative travaillant sur des projets de développement international similaires financés par des donateurs sont également encouragées à postuler.

• Chef de projet senior / Adjoint Chef de projet
• Directeur Administratif et financier
• Expert en suivi et évaluation
• Responsable des subventions et des contrats
• Spécialiste en communication.

ECODIT recherche également des expert(e)s et des spécialistes de l'analyse et du développement des chaînes de valeur, des politiques de marché et de l'environnement, des entreprises de conservation, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, du régime foncier, et de la conservation de la biodiversité.

Les candidats intéressés doivent soumettre une lettre de motivation et un CV en anglais par courrier électronique à ecoditroc@ecodit.com, en indiquant «USAID CEERC Opportunity» et ce avant le 21 Septembre 2019. ECODIT est un employeur garantissant l'égalité des chances. Seuls les candidats qualifiés seront contactés pour un entretien.

OCALISATION [pays]: Congo (BRAZZAVILLE)

COMMUNE OUENZE

Dates prévues: 21 juillet 2019 au 21 juillet 2020

Le projet du centre social culturel Albert a été identifié par des jeunes du quartier 56 .
L'association Médecin Aprés la Mort Plus Jamais ça «Mam Congo» a trouvé nécessaire et plus qu'important d'être à l'écoute de ces jeunes en encourageant leur initiative. Dans cette logique, MAM Congo a le soutien d'autres partenaires: la Mairie d'Ouenze, des associations locales et au niveau international l'association. Médecin Aprés la Mort Plus Jamais ça93 en partenariat avec la Mairie de Montreuil le conseil départemental de seine -saint- dénis et Praosim. La création du centre permettrait une éducation humaine, morale et proposerait des formations variées dans différents domaines comme l'alphabétisation, des cours de théâtre, de danse mais aussi une formation professionnelle. Le centre social, culturel sera une maison pour tous et permettra d'être le point de départ et de relais de différentes sensibilisations concernant la protection de l'environnement, la préservation contre les différentes maladies, et les violences faites aux femmes et aux enfants.

ASSOCIATION

Aurore Eve Ibara Mbengue appelle à un sursaut national pour développer le Congo

La présidente nationale de l'association *«Energie patriotique»*, Aurore Eve Ibara Mbengue, a procédé au lancement officiel du Programme triennal d'activités 2019-2021 de son association. La cérémonie a eu lieu au Palais des congrès, en présence de quelques responsables d'ONG de la société civile. Elle a réaffirmé sa détermination à promouvoir le vivre ensemble, appelant les citoyens à un sursaut national pour développer le pays.

Aurore Eve Ibara Mbengue

Basée à Pointe-Noire, l'association *«Energie patriotique»* s'illustre à travers les actions sociales en faveur des populations. Elle entend donc s'implanter dans tout le territoire national. D'où la cérémonie à Brazzaville. Son objectif est de venir en aide aux personnes vulnérables et de manifester l'élan de solidarité envers le prochain.

Aurore Eve Ibara Mbengue assure que son association repose sur les trois piliers suivants: la vision, les missions et les valeurs. *«Comme vision, nous rêvons d'un Congo, terre fertile et féconde où les rêves des uns et des autres se réalisent. Comme mission, nous nous sommes engagés à œuvrer pour la construction, la consolidation, la promotion, l'intégration et la défense des valeurs citoyennes et patriotiques au-delà des clivages ethniques, régionalistes, politiques, religieux, culturels. Comme valeurs que nous avons décidée d'incarner, de développer et de transmettre, figurent le sens de la responsabilité, le patriotisme, l'engagement citoyen, la fraternité humaine, la justice sociale et le sens du service qui constituent le socle de notre développement, le tout soutenu par la devise de notre association, à savoir: Liberté-Action-Progrès»*, a-t-elle précisé.

La liberté sous-entend *«la capacité de notre peuple à imaginer et à concevoir dans la diversité de points de vue, une espérance sur laquelle va s'asseoir le développement politique, économique, scientifique, socio-culturel de notre pays. Par action, nous entendons la capacité à transformer les ressources en richesses par le biais de la créativité, de l'inventivité et de l'innovation, gage d'abondance, de prospérité et de liberté. Le progrès, quant à lui, est le critère par excellence «qui nous permet de savoir si nous avançons, si nous reculons et si nous faisons du surplace»*, a affirmé Aurore Eve Ibara Mbengue qui a exhorté les citoyens à cultiver le patriotisme.

«Je pense que nous aimons notre pays. Pour preuve, à chaque fois que nous recevons l'appel de la patrie pour soutenir nos Diables rouges, tous, nous nous levons comme un seul homme, drapeau tricolore à la main et animés d'une seule passion pour notre pays. Cette flamme ne vient pas de l'extérieur, mais elle est enfouie en chacun de nous et n'attend que l'appel patriotique pour être activée ou réactivée», a-t-elle poursuivi.

La présidente nationale de l'AEP estime que si cela se fait dans le domaine du sport, *«nous pouvons aussi le manifester dans tous les domaines de la vie de notre nation où la force, l'intelligence, le génie des compatriotes sont demandés pour résoudre un problème ou pour faire avancer notre pays vers des lendemains meilleurs. Nous croyons que si nous mutualisons nos efforts et que nous travaillons la main dans la main, nous arriverons à créer les conditions de notre développement pour nous offrir de façon réciproque les opportunités d'épanouissement»*. S'agissant du programme triennal d'activités 2019-2021, il prévoit l'installation des structures de l'association dans chaque département; la sensibilisation des populations sur les activités agricoles; la vente de produits agricoles. *«Par notre engagement citoyen, notre sens elevé de la patrie, les vertus du travail bien fait, l'amour du prochain, la solidarité nécessaire et le sens du service nous construirons notre nation sur des bases inébralables et nous leguérons à la postérité non seulement les fruits de notre travail mais une identité, un modèle et des repères»*, a conclu la présidente nationale de l'AEP.

Pascal AZAD DOKO

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Acquisition d'un nouveau navire remorqueur

Afin de répondre aux besoins croissants des armateurs et satisfaire la demande des sites pétroliers en offshore, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a acquis un nouveau remorqueur dénommé ''Massabi''. Son entrée en activité a eu lieu le 12 aout 2019, sous l'autorité du ministre Fidèle Dimou en charge des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Avec comme marraine Mme Eugénie Mouamba, épouse du Premier ministre.

Le remorqueur dénommé ''Massabi''

Dénommé ''Massabi'', du nom de la lagune et du petit village transfrontalier du Congo d'avec le Cabinda, le nouveau navire est un puissant remorqueur polyvalent sorti des ateliers du célèbre constructeur Damen. Il développe une puissance de 5.000 chevaux, avec une force de traction avant et arrière d'environ 58 tonnes.

Dans son programme d'investissements prioritaires, le Port autonome de Pointe-Noire visait, entre autres objectifs, d'accroitre ses capacités pour pouvoir accueillir les plus grands navires porte-conteneurs. C'est ainsi que le 15 avril 2019, le ''Kota Perskasa'', un navire de 330 m de long sur 48.2 m de large pour une capacité de 12.000 EVP (conteneurs) avait pu accoster, avec l'appui de double remorqueurs acquis quelques années plus tôt, notamment le ''Loufoulakari'' et le ''Lékéti''. A la satisfaction des armateurs, le PAPN a donc relevé le défi du gigantisme.

Avec l'acquisition du Massabi, le PAPN voudrait rassurer les armateurs de navires porte-conteneurs que ses services sont désormais capables de recevoir des porte-conteneurs de nouvelle génération. C'est-à-dire des navires dits ''Triple E'' du célèbre armateur Maersk qui font 400 m de long pour une capacité de 18 à 21.000 conteneurs. C'est l'objectif que s'est fixé le PAPN d'ici 2022. Ce sera au terme de la mise en œuvre de son plan d'urgence qui prévoit l'approfondissement du quai D à moins 15 m, l'élargissement du chenal d'accès et la construction d'un nouveau quai profond de -16 m.

Mais en plus des armateurs de navires porte-conteneurs, le Massabi vient aussi renforcer la flotte du PAPN pour satisfaire la demande des sociétés pétrolières. En effet, le PAPN assure aussi les missions d'assistance offshore, notamment le remorquage des tankers pétroliers au terminal de Djéno et sur les plateformes offshore de Total, Murphy, Perenco, etc. Le Massabi a d'ailleurs montré sa puissance. Il est arrivé à Pointe-Noire le 19 aout dernier, au terme d'un long voyage de 49 jours, parti de Hai Phong au Viêt-Nam

Et pour mettre en adéquation l'acquisition des équipements avec les compétences humaines, le PAPN a établi un programme de formation de ses ressources humaines en Europe et en Afrique du sud. *''Toutes ces actions concourent à ce que le PAPN est devenu un Port de référence de la sous-région''*, a dit Séraphin Bhalat, le Dg du PAPN.

Jean BANZOUZI MALONGA

(Suite de la page 3)

j'aurais beaucoup plus peur. C'est un volet qui n'est pas encore bien financé», a dit Mme Matshidiso Moeti.

S'agissant de l'épidémie de fièvre à virus Ebola, la directrice régionale de l'OMS s'est réjouie de la façon dont l'organisation a travaillé pour appuyer les Etats membres pour mieux se préparer. Elle a néanmoins émis un regret sur la RDC: *«La situation est compliquée. Ce n'est pas seulement une question de travailler sur la santé publique, c'est une situation sécuritaire politiquement très compliquée. Il y a un conflit qui dure depuis plusieurs années, un système de santé très faible et le manque de confiance de la population. Nous travaillons différemment là-bas pour gagner la confiance de la population pour qu'elle adhère à ce que nous disons et faisons. En plus, il y a un fort mouvement des populations. Nous devons plus travailler avec le Gouvernement et les partenaires pour pouvoir arriver à stopper cette épidémie»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Electricité: la société E2C embarrassée

Pas une journée qui passe sans coupures d'électricité. Elles sont devenues fréquentes que cela n'émeut presque plus personne. Des quartiers entiers en sont dépourvus pendant des semaines, sans qu'aucune explication ne soit fournie. Il arrive que les trois-quarts d'une ville soient privés d'électricité comme lundi 19 et mardi 20 août derniers à Brazzaville. C'est sur fond de cette crise énergétique que la direction d'Energie électrique du Congo (E2C) a publié un communiqué expliquant qu'une panne constatée sur la ligne 220 KVA Mindouli-Loudima était à l'origine de cette perturbation, et elle s'est excusée des désagréments causés aux clients. Par contre, elle n'a ni confirmé, ni infirmé l'information selon laquelle un pylône se serait écroulé à 5km de Mindouli, dans le département du Pool, entraînant de fait l'arrêt de fourniture d'électricité dans plusieurs quartiers de la capitale.

Des comportements qui suscitent des interrogations

Il y a comme une transformation négative des mœurs dans la société congolaise. Un lecteur de La Semaine Africaine a constaté, lors de deux inhumations dans un cimetière de Brazzaville, que deux défunts au moins ont été enterrés tout juste avec le linceul. Lorsque les familles sont arrivées au cimetière,elles ont brûlé le cercueil après en avoir sorti le corps des défunts. Pourtant, elles ont payé cher les cercueils. Explication proposée: la crainte des ''exhumeurs'' qui pilleraient tout ce qui peut être revendu! Où va la société congolaise?

Vol des câbles électriques, on en reparle…

Des ''citoyens'' s'organisent pour écumer le réseau de la société Energie électrique du Congo (E2C). La police a mis la main sur deux de ces présumés voleurs mardi 20 août à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Il faudra davantage de vigilance de la part de la Police pour démanteler les différents gangs de voleurs de câbles électriques et les receleurs qui opèrent tranquillement dans certains quartiers.

Des maisons en hauteur qui poussent comme des champignons

En cette période de crise économique, on constate paradoxalement une intense activité de construction dans certains vieux quartiers de Brazzaville, notamment à Poto-Poto, Ouenzé, Moungali, Bacongo. Des maisons à étage poussent comme par enchantement, mettant en relief les noms des néo-acquéreurs. Dans ces quartiers, les parcelles sont revendues extrêmement à prix d'or. Mais les nouvelles maisons ne répondent pas, selon des spécialistes, au plan directeur de la ville ni aux normes de sécurité.

Comité technique de l'aval pétrolier: le bel endormi se réveille enfin!

Le Comité technique de l'aval pétrolier existait, mais il était en veilleuse depuis 2009. Les activités de cette structure réunissant les principaux acteurs du secteur pétrolier du Congo: La Congolaise de raffinage (CORAF); la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC); les marketeurs publics et privés, ainsi que le ministère des Hydrocarbures), ont été relancées le 19 août 2019. Le Comité a pour principale mission de faire des propositions de révision des prix des carburants à la pompe en fonction de la conjoncture et des réalités locales. La dernière règlementation des prix remonte à 2008. D'après le ministère des Hydrocarbures, la relance des activités de ce comité est l'une des exigences du Fonds monétaire international (FMI). Y a-t-il probabilité de hausse des prix de carburant à plus ou moins brève échéance? Ou même que la réalité de l'essence aux stations-services soit désormais garantie?

Le casse-tête des passeports

Le passeport congolais est réputé être l'un des plus difficiles à obtenir. Lorsqu'un citoyen veut se le procurer ou renouveler un passeport dont la date de validité a expiré, il est soumis à un parcours du combattant. Il faut s'armer de patience. Quand bien même le dossier est déposé au service habilité, les délais de délivrance sont exagérément longs. Lorsqu'on veut accélérer la procédure, le coût augmente. Car à chacune des étapes, il faut payer ou ''mouiller la barbe'' des intermédiaires. C'est ce qu'a retenu un usager des renseignements reçus avant d'entamer ses démarches. Il avait le choix entre ses deux chemins, chacun présentant, bien évidemment, ses avantages et ses inconvénients. Parfois les renseignements sont mal fournis aux usagers. Conséquence: de nombreux Congolais ne peuvent sortir du pays par manque de passeport. Ils ratent soit le voyage de service, soit ceux d'affaires, d'évacuation sanitaire, etc., à cause, se plaignent-ils, des difficultés rencontrées au service de l'émigration.

Quand les responsables de la cimenterie Dangoté bombent le torse!

Trois qualités de ciment: le ciment 32.5 R rapide, destiné aux travaux simples; le ciment 42.5 N normal, approprié pour la construction des immeubles et le ciment 42.5R, rapide, pour les grands travaux lourds. Un rappel très appuyé de la direction de la Cimenterie Dangoté. En le rappelant solennellement, elle a précisé n'avoir pas peur de la concurrence des quatre autres cimenteries installées au Congo. Si elle peut écouler son ciment à des coûts défiant toute concurrence, cela arrangerait les Congolais en cette période de disette!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ECONOMIE

Pour une croissance inclusive

Sous les auspices de Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, les membres du Conseil national du crédit ont tenu leur réunion vendredi 9 août dernier à Brazzaville. Elle avait pour but d'examiner l'évolution de la situation économique. A noter que le taux de croissance de l'économie prévu pour 2019 est de 5%.
Par rapport à ces dernières années, on relève une performance satisfaisante par le fait que le Congo vient de conclure un programme avec le Fonds monétaire international (FMI), ce qui lui donne encore plus de marge de manœuvre financière pour impulser un plus de croissance, stabiliser des équilibres macroéconomiques, négocier et résoudre le problème de la dette. Au cours de la réunion, le Conseil a examiné certaines études relatives au développement du mobile money au Congo. Il a recommandé au Gouvernement d'impulser le développement de cet instrument, à l'instar de ce qui se passe dans les autres pays. Au niveau sous-régional, il y a des transformations dans ce secteur. Avant, il n'y avait que des banques qui pouvaient faire du mobile money, appuyer par les opérateurs de téléphonie mobile, mais, une nouvelle catégorie a été créée permettant aux institutions non bancaires de faire le mobile money. Le Conseil national du crédit a pointé d'autres aspects notamment l'interopérabilité, pour que celui qui a un mobile money ne peut pas faire une transaction avec celui qui a Airtel money. Il a été proposé au Gouvernement et aux instances régionales d'impulser cette réforme pour qu'un client qui est dans un réseau puisse traiter avec un autre réseau. Le Conseil a de même encouragé l'Etat à stimuler le payement de certaines de ses obligations par mobile money: salaires, frais scolaires, impôts etc.

Ingrid O. Gh. Ebouka-Babackas

Les membres du Conseil ont analysé une étude sur l'implication des investisseurs institutionnels dans le financement de l'économie nationale. Le système financier national est essentiellement composé de banques et les ressources de banques, qui sont les ressources à court terme, ne permettent pas toujours le financement des investissements à long terme. Le Conseil a pris connaissance des compte-rendus de la sous-région en réfléchissant sur la note proposée par l'association professionnelle des établissements de crédit sur le développement des instruments alternatifs de financement de l'économie par exemple le crédit-bail, la facturation qui ne sont pas assez développés au Congo.
Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a affirmé que le secteur privé et toutes les parties prenantes à la qualité du système bancaire et financier au sens large, doivent comprendre où le Congo veut aller, toujours en comparaison avec les autres Etats de la sous-région, les autres Etats de la CEMAC. *«Les perspectives sont favorables, le fait que nous ayons signé avec le FMI, nous permet de penser que la situation va aller en s'améliorant, parce que toutes les réformes que nous avons déjà mises en œuvre et que nous continuerons à mettre en œuvre vont nous permettre résolument d'avoir une croissance de plus en plus intéressante et surtout inclusive».*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

INDUSTRIES

Tous les ciments ne se valent pas

Spécialisée dans la fabrication, la production et la commercialisation du ciment au Congo, la société Dangoté Cement Congo SA, a procédé mardi 13 août 2019 à Brazzaville, à une mise au point sur l'ensemble de ses activités au Congo, notamment la qualité du produit, ses éléments différenciateurs et les perspectives de la société à court, moyen et long termes. C'était à l'occasion d'un déjeûner de presse présidé par Franck Brouwers, son directeur pays, assisté de Guy Médard Makayat, directeur commercial et marketing, et de Chinwe Ossondu, chargée des relations avec les médias.

Les journalistes et les organisateurs

Objectif de la rencontre: *«échanger avec les professionnels des médias pour éclairer la lanterne des Congolais sur les différents grades et usages du ciment produit par cette société»*, selon Chinwe Ossondu, la responsable des relations avec les médias de Dangoté Cement Congo SA. Pour les autorités de cette société, les Congolais ne savent pas marquer la distinction entre les différentes catégories et qualités de ciment qui existent sur le marché. *«Il ne s'agit pas de construire pour construire. Encore faut-il construire pour la durée des ouvrages»*, a expliqué le directeur pays. Pour cela, la société Dangoté a mis sur le marché 3 catégories (grades) de ciment: 32.5R est le plus bas grade de la gamme, en ce qu'il est un ciment à résistance rapide, mais lent dans la solidification de la structure. Cette catégorie de ciment est par exemple recommandée pour le crépissage des murs. La 42.5N ciment à résistance normale. Il constitue la marque la plus vendue au Congo car appropriée à la réalisation du béton armé; la 42.5R, ciment de qualité, à résistance rapide et utilisé pour les grands ouvrages. Autrement, la solidité de l'ouvrage se fait rapidement après le coulage. *«Donc à partir de cette rencontre, nous espérons que les Congolais ou les ouvriers vont désormais prêter attention à chaque achat de ciment selon le résultat qu'ils souhaitent obtenir»*, a indiqué Franck Brouwers. Et pour Guy Médard Makayat, en tant qu'entreprise citoyenne, *«nous nous battons pour que les Congolais comprennent le ciment, afin qu'ils réalisent chaque achat en toute responsabilité. Il vaudrait donc mieux dire la vérité aux consommateurs»*. Et d'ajouter que *«dans les jours à venir, la société communiquera un peu plus clairement dans les moindres détails sur les catégories de ciment à utiliser pour le crépissage, l'élévation des murs, le béton, et les grands travaux».*
Actuellement, Dangoté Cement Congo produit 1 million 500 mille tonnes de ciment par an. Son investissement en République du Congo est estimé à un peu plus de 300 millions de Fcfa.
A rappeler qu'implantée à Mfila, sous-préfecture de Yamba, dans le département de la Bouenza, la dernière-née des cimenteries du Congo, Dangoté Cement Congo SA, a été inaugurée le 23 novembre 2017, par le président de la République, en présence de son président directeur général Groupe, Aliko Dangoté. Avec une capacité de production de 3000 tonnes par jour, ce mastodonte cimentier s'illustre comme une des plus importantes réalisations industrielles dans le pays. D'autant plus que le coût des travaux de son érection s'est élevé à plus de 139 milliards 725 millions de FCFA. L'avènement de cette usine de ciment est un pas important vers le processus d'industrialisation du pays et par extension, de son développement. Puisque sa mise en service a permis d'offrir aux Congolais 150 emplois directs et 600 emplois indirects.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

COOPERATION

Des artisans congolais en formation en Chine

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Mme Yvonne Adélaide Mougany, a eu un entretien vendredi 9 août 2019 avec les artisans des différents corps de métiers sélectionnés, ayant bénéficié d'une bourse d'études du Gouvernement chinois aux pays africains pour subir une formation. Le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), Serge Gaston Mondelé-Mbouma était présent.

Les artisans entourés de la ministre Yvonne Adélaide Mougany

Mme Yvonne Adélaïde Mougany, leur a prodigué les conseils de sagesse. *«En Chine, vous serez les ambassadeurs du Congo et vous devrez vous comporter en de véritables personnes mûres, tout en respectant les orientations des encadreurs. Vous bénéficiez d'une bourse de formation qu'octroie le Gouvernement chinois pour le développement et l'épanouissement de l'artisanat au Congo, car l'artisanat est l'un des secteurs moteurs du développement de l'économie. Les critères de sélection de ces 28 artisans sont ceux retenus dans le cahier de charge, notamment, être artisan exerçant le métier, être âgé de 18 à 30 ans. A l'issue de la formation, il faut que vous soyez capables de transmettre les enseignements reçus aux autres et de vous regrouper en association pour que vos articles soient exportés à l'étranger»*, a-t-elle indiqué.
A signaler que les artisans sont répartis en trois groupes: Technique du rotin, technique de la lierre et renforcement des capacités en broderie pour les anciens qui ont déjà bénéficié de cette bourse. La formation des deux premiers groupes se déroule du 11 août au 1er octobre 2019.

Pascal BIOZI KIMINOU

ENTREPRENARIAT

Aider les jeunes à s'épanouir par la formation

La Fondation TourPac pour l'amour du Congo que dirige Yves Castanou, directeur général de l'ARPCE a lancé à la fin du mois de juillet, une session de formation sur le leadership: "Osez rêver grand". Il a animé l'une des formations sous le thème: *«Les fondements de la réussite»*. La formation a réuni des jeunes désireux de s'épanouir dans leur vie.

Yves Castanou

Le conférencier a d'abord défini la formation comme étant le savoir-faire, apprendre quelque chose. L'éducation quant à elle c'est la base et la clé de toute réussite. On ne peut pas parler d'éducation si on ne parle pas de leadership personnel, a-t-il indiqué. Dans la vie, a-t-il dit, il y a trois choses qui ne changent pas: le changement, les lois ou principes et le pouvoir de choisir. La vraie réussite est le potentiel; c'est la capacité de découvrir *«ce pourquoi nous sommes sur la terre. Toute chose est créée pour un but. Pour réussir durablement et longtemps, il faut apprendre auprès des autres. Lorsqu'on veut réussir, il faut commencer petit»*, a-t-il recommandé.
Le président Yves Castanou a indiqué que la fondation TourPac a été créée pour éduquer et former les jeunes et faire les œuvres sociales. *«La formation, c'est le savoir-faire. Elle donne une compétence sur un domaine d'activités: la comptabilité, les finances, le sport, la culture, les arts, l'ingénierie. Au-delà de la formation, il y a l'éducation: elle est la moins évoluée aujourd'hui. Quand on parle d'éducation, on parle de ce qui fait de vous ce qui vous êtes; comment faire de vous la personne que vous êtes supposé être. Quand on parle d'éducation, on parle de leadership personnel, c'est-à-dire la capacité d'être une personne: quels sont les visions, les objectifs; quels sont vos talents? On parle de vous-même!»*
Si on veut changer la vie des personnes, a insisté Yves Castanou, l'homme doit s'appuyer sur lui-même. *«Nous devons emmener les gens à s'épanouir en devenant une meilleure personne. Le but de ces formations, c'est d'aider les personnes à se développer»*, a-t-il soutenu.
La première session de formation a été baptisée "la promotion des vainqueurs".

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ALIMENTAIRE

Avoir un potager chez soi, un atout de santé

Pratiquée dans presque toutes les parcelles des quartiers de Brazzaville, les petits jardins prennent de plus en plus de l'ampleur dans la vie des Congolais. Avec la relance de l'agriculture, ils préfèrent cultiver un peu de tout dans leurs parcelles.

Un potager

Parmi les secteurs évoqués pour la diversification de l'économie au Congo, figure entre autres, l'agriculture. *«Pour nous, c'est un acquis très favorable. Car on pense qu'avoir des petits jardins dans une parcelle est un avantage incontestable, parce que les légumes tout comme les petits "divers" comme les tomates et les ciboules que nous achetons ordinairement au marché, ne nous rendent pas malades. Les autres mélangent ces légumes avec des engrais chimiques pour se faire de l'argent au lieu de bien faire leurs champs»*, a affirmé un des propriétaires de parcelles ayant des petits jardins.
«Pour cultiver des légumes, nous employons tout simplement de la cendre qui est très naturelle à la pratique de l'agriculture et le constat fait, lorsqu'on consomme les légumes plantés par nous même, c'est qu'il y a moins de risques. Voilà pourquoi, nous y donnons à fond», explique Aïssata Ngoko.
«Avoir dans nos maisons des petits jardins ne représente pas d'inconvénients. Nous utilisons les déjections des moutons et d'autres animaux qui n'ont pas d'impact, vu qu'ils sont surtout naturels. Cela donne de la santé ou la vitamine aux légumes et aux plantes. Les producteurs font les engrais chimiques parce qu'ils commercialisent ces produits tous les jours. Donc c'est pour eux un moyen pour se faire de l'argent. Or ceux qui cultivent dans les parcelles font des petites quantités pour se nourrir, au lieu d'aller acheter», indique Stève Banga.

Richard TSIOMO
(Stagiaire)

Qui me répondra?

Le Parlement a adopté récemment la loi créant l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, pendant qu'il existe l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). Pourquoi ne pas fusionner les deux?

A.NK-K (Moukondo, Brazzaville)

SOUDAN

Les membres du Conseil souverain investis dans leurs fonctions

Née de l'accord entre les militaires et la contestation, la transition vers un pouvoir civil au Soudan a pris corps mercredi 21 août 2019 avec l'intronisation du Conseil souverain et du Premier ministre. Son Président, le général Abdel Fattah al-Burhan, a prêté serment devant la plus haute autorité judiciaire. Les dix autres membres du Conseil ont ensuite prêté serment devant le Président. La nomination officielle d'un Premier ministre de consensus est intervenue quelques heures après. Il s'agit de l'économiste Abdalla Hamdok.

Abdalla Hamdok.

Selon les termes de cet accord politique signé le 17 août dernier, Abdel Fattah al-Burhan sera aux manettes pendant vingt et un mois, et se fera succéder par un civil pour la période des dix-huit mois de transition qui restera. Les noms des membres civils du Conseil souverain ont été annoncés mardi 20 août dans la soirée, avec deux jours de retard sur le calendrier prévu. Pour cause, des différends au sein des Forces pour la liberté et le changement, qui représentent le mouvement de protestation. Ci-après, la composition de ce Conseil ainsi que les prérogatives des membres:

- Général Abdel Fattah al-Burhan: militaire de carrière, ex-commandant de l'armée de terre, il a été le leader du Conseil militaire, et présidera la nouvelle institution pendant les premiers mois de la transition... Il a été en poste au Darfour et présenté comme un des principaux artisans de la répression du régime d'Omar el-Béchir dans cette région.
- Général Mohamed Hamdan Daglo, alias Hemetti: le chef des Forces de soutien rapide, cette milice accusée d'exactions au Darfour et responsable d'avoir tiré sur les manifestants ces derniers mois. Il s'est imposé comme l'homme fort de Khartoum.
- Général Chamseddine Kabbachi: jusqu'à présent porte-parole du Conseil militaire de transition.
- Général Yassir Alatta: commandant de l'armée de terre après Al Burhan. Il a servi pendant plus de dix ans comme attaché militaire dans différents pays arabes.
- Général Ibrahim Gabir: commandant de la marine.

Côté civils, les visages sont bien moins connus. Il s'agit de technocrates, des professeurs ou juristes. Parmi eux, deux femmes, représentant les milliers de Soudanaises qui ont été aux premières lignes de la contestation.

- Raja Nicolas Abdel Massih: figure symbolisant le plus le changement de régime. Femme, ancien officier de police, ancienne conseillère juridique, elle n'a aucune affiliation politique. Surtout, elle est issue de la minorité chrétienne du pays. Symbole de consensus, c'est la première femme chrétienne à faire partie d'un gouvernement depuis l'indépendance du pays en 1956; elle a été nommée à la fois par les militaires et les leaders de la contestation.
- Aisha Moussa Saeed: autre femme membre de cette instance, elle est professeur d'anglais, militante, et a été parmi les plus critiques à l'égard du régime militaire conduit par le général al-Burhan.
- Mohammed al-Fakki Suleiman: 40 ans, il est le plus jeune membre de ce Conseil souverain. Ancien journaliste, il est membre d'un parti politique, le Parti unioniste.
- Mohamed Osman Hassan al-Tayeshi: militant, originaire du Darfour, ancien membre du parti OUMMA de Sadiq al Mahdi. Très populaire, il a été le président du syndicat des étudiants de l'Université de Khartoum. Il représente la volonté d'inclure les minorités dans ce gouvernement.
- Hassan Mohamed Sheikh Idriss: 80 ans, c'est le plus âgé des membres de ce Conseil. Avocat, il a été membre du gouvernement dans les années 1980, lors d'une brève période d'ouverture démocratique.
- Al Siddiq Tawer Kafi: originaire de l'Etat du Kordofan du Sud, il est membre du parti socialiste Baas, un mouvement associé au nationalisme arabe. C'est probablement la nomination civile la plus contestée, selon certains chercheurs, les populations Nours estimant qu'il n'est pas représentatif de sa région d'origine; d'autant plus que ses deux frères ont été de hauts cadres du Congrès national d'Omar el-Béchir.

Cette nouvelle instance de six civils et cinq militaires comprend deux femmes mais aussi des militaires de l'ancien régime, ce qui crée un malaise. Le Conseil souverain devra superviser la formation du Gouvernement et du Parlement de transition.

M.M.M.

GABON

Suspension de la magistrate qui a autorisé l'expertise médicale du Président Bongo

Le ministère de la Justice a déposé mardi 20 août 2019 au domicile de la magistrate Paulette Ayo Akolly une note portant «interdiction temporaire d'exercer les fonctions de premier président de la Cour d'appel de Libreville». Ainsi, elle vient d'être suspendue de ses fonctions, alors que la requête est censée être examinée dans quelques jours.

Paulette Ayo Akolly

Paulette Ayo Akolly s'est récemment fait remarquer en déclarant recevable la requête en appel du collectif «Appel à agir» constitué de l'opposition et la société civile demandant à la justice gabonaise d'ordonner une expertise médicale du Président Ali Bongo. Ce, en déboutant un tribunal qui avait déclaré irrecevable la plainte de la plateforme.

L'objectif de cette requête est de déterminer si le Président gabonais a encore des aptitudes «physiques et cognitives» à diriger le pays. Comme indiqué dans de précédentes éditions, cette requête doit être examinée en principe le 26 août prochain par la Cour d'appel du Gabon. L'incertitude règne quant à la poursuite de cette procédure, la suspension de Paulette Ayo Akolly semblant indiquer une certaine fermeté des autorités et du pouvoir.

Azer ZATABULI

AVIS DE VENTE

Particulier vend une maison dans une parcelle en plein centre de Nkayi (Dimensions 60mx30m). Prix abordable et traitable.

Contact : 06 979 73 78 – 06 543 23 95

Pointe-Noire, le 12 août 2019

OBJET: CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers Actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil d'Administration de ZEBRA TESAF CONGO SA a fixé la date de la réunion de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de ses actionnaires au 29 août 2019 à 10 heures précises, dans la salle de réunion du Cabinet d'Avocats Claude COELHO, à Pointe-Noire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. L'augmentation du capital social;
2. Le changement du siège social;
3. L'approbation et la validation de toutes les décisions contenues dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2019;
4. Divers.

Pour le cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette Assemblée Générale Ordinaire, vous voudrez bien remettre, dûment rempli et signé, le pouvoir ci-joint à la personne que vous désignerez pour vous représenter à cette réunion.

Je suis à votre entière disposition pour vous apporter toute précision ou complément d'informations que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments de franche collaboration.

Le Président du Conseil d'Administration
Zebra Tesaf Congo SA

IN MEMORIAM

15 août 1989-15 août 2019
Voici trente ans que Romuald Zékakany a quitté la terre des vivants

Cadre rompu de l'administration congolaise, ancien ambassadeur du Congo à Bonn, en Allemagne de 1966 à 1969 ne l'a pas été moins dans le domaine politique.

Très tôt avant les indépendances, il fut élu conseiller à l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo. Son intrépidité et ses qualités oratoires le firent distinguer de ses camarades. Il devint de facto membre du Conseil municipal de Brazzaville puis secrétaire du Parti progressiste congolais (PPC) de 1952 à 1957.

Aux côtés de Félix Tchicaya et Julien Boukambou, il posa les bases de l'indépendance du Congo. très sensible aux intérêts des travailleurs particulièrement des postes et télécommunications sa base, il présidera aux destinées du Syndicat unique des travailleurs des PPT de l'AEF en qualité de secrétaire général.

Sorti inspecteur des PPT le 25 juillet 1962 à l'issue de sa formation au Centre d'études supérieures des postes et télécommunications de Toulouse (France), Romuald Zékakany fit également partie des premiers cadres qui posèrent les fonts baptismaux de l'ancienne ONPT.

Dimanche 18 août 2019, 20ème dimanche du temps ordinaire, pour commémorer le trentième anniversaire de sa disparition, la veuve, les enfants, petits-enfants, sa famille et ses nombreux amis ont prié pour le repos de son âme, en la cathédrale Sacré-Cœur, en l'église Saint Esprit de Moungali, Saint Kisito et Ndona Marie, à Brazzaville, et à Pointe-Noire, en la cathédral Saint Pierre Apôtre, Notre-Dame de l'Assomption, Saint Jean Marie Vianney de Mpita.

Romuald Zékakany fut ancien séminariste du petit séminaire Saint Paul de Mbamou de la promotion 1940.

Adolphe MASSOUNDA,
Neveu

OFFREZ-VOUS L'ITALIE

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Les abbés B. Foueti, M. Massengo et Y. Mabandza: 25 ans de vie sacerdotale déjà!

Ordonnés prêtres le 3 juillet 1994, pour l'abbé Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala et curé de la paroisse cathédrale Sainte Monique, et exactement le 7 août de la même année, pour les abbés Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville et curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo; Yvon Bienvenu Mabandza, économe général de l'archidiocèse de Brazzaville et curé de la paroisse Saint-Michel de Ngangouoni, les trois prêtres condisciples et amis ont commémoré le 25e anniversaire de leur ordination presbytérale mercredi 7 août 2019. C'était à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, au cours d'une messe de 6h 00 animée par les archiconfréries paroissiales Notre-Dame du Suffrage et Saint Michel.

Présidée par l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, la messe a été concélébrée par les abbés Bertin Foueti, Mesmin-Prosper Massengo, Jonas Koudissa, curé de la paroisse Saint François d'Assise, Eric Béranger Nsondé, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, en mission d'études en Italie et en séjour à Brazzaville; Xavier Mbemba Bissemo, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission pastorale en France, en séjour à Brazzaville, et Boris Kiessolo, l'un des 17 prêtres récemment ordonnés par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

Dans son homélie l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza a demandé au Seigneur d'augmenter la foi du célébrant, des concélébrants et des participants à la messe, afin qu'ils demeurent dignes de recevoir les grâces que Dieu leur a promises. Au terme de sa prédication, il a témoigné sa gratitude à Dieu, pour les avoir gardés 25 ans durant à le servir dans la fidélité et la persévérance.

S'exprimant vers la fin de la messe, l'abbé Mesmin-Prosper Massengo a rappelé aux participants qu'ils ont tenu à célébrer cet évènement dans la sobriété pour tenir compte de l'environnement économique du pays. *«Nous avons voulu cette messe simple, ordinaire en semaine, en respectant les groupes du jour qui l'ont animée.»*, a-t-il déclaré, avant de remercier ses confrères prêtres, notamment ceux avec qui ils ont célébré l'événement, et les participants à la messe. Dans cette foulée, il a fait remarquer que lorsqu'ils célèbrent leur anniversaire de sacerdoce, il y a souvent deux prêtres qui se joignent à eux et qui célèbrent à la même date leur anniversaire de naissance: les abbés Xavier Mbemba Bissemo, fils de cette paroisse, et le père Aristide Pépin Bré, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission en France. Après quoi, il a remercié tous ceux qui se sont joints à eux pour commémorer cet événement et a demandé de continuer à prier pour eux afin qu'ils soient et demeurent ces pasteurs et ces serviteurs de Dieu dont l'Eglise a tant besoin.

De g. à d.: les abbés Yvon Bienvenu Mabandza, Mesmin-Prosper Massengo et Bertin Foueti

Gislain Wilfrid BOUMBA

La Semaine Africaine
votre journal

Programme des obsèques de LOUKOULA Louise, mère de notre collègue Pascal BIOZI KIMINOU

Date: Mardi 27 août 2019

- **9h:** levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
- **10-11h:** cérémonie d'adieu à domicile, sis 49 rue Boundji à Talangaï:
- Recueillement par les enfants, petits-fils, parents, amis et connaissances,
- Oraison funèbre,
- Mot de la première petite-fille de BIANSIKILA Henriette,
- Mot du responsable de la famille Kikouimba,
- **12h:** messe de requiem en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, animée par la Schola populaire,
- **14h:** départ pour le cimetière de Loukanga II.

- **17h:** retour et fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Pierre Stéphane Dou-Mbemba, opérateur économique, à Brazzaville, informe les parents, amis et connaissances du décès de son épouse Léa Sinelle DOU-MBEMBA, née PASSI BOULA, survenu à Nancy, en France, le dimanche 11 août 2019. La veillée mortuaire se tient au domicile conjugal situé au n° 35, de la rue Mpika, quartier Météo, à Makélékélé.

Le corps est attendu dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 août 2019.

REMERCIEMENTS

La veuve Florence LUMWAMU, les enfants et la famille expriment leur profonde gratitude à tous ceux et toutes celles qui, de près ou de loin, les ont assistés et soutenus, lors des obsèques de leur époux, père et membre de famille, le Professeur François LUMWAMU, décédé le 9 juillet 2019 au CHU de Brazzaville, et inhumé le 24 juillet 2019 au village Bimbouloulou, dans la sous-préfecture de Louingui, département du Pool.

Requiem aeternam dona eis, domine et lux perpetua luceat eis!

La veuve Florence LUMWAMU, les enfants et la famille réaffirment toute leur gratitude à Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Denis SASSOU-NGUESSO pour le soutien moral et matériel, lors des obsèques de leur époux, père et parent, le Professeur François LUMWAMU. Vous avez notamment bien voulu honorer de votre présence la cérémonie des hommages de la République à l'illustre disparu.

Toute la famille vous en sait profondément gré.

DIOCESE D'OWANDO

L'abbé Gervais Protais Yombo a visité les chrétiens à Oyo

En attendant son installation officielle le 15 septembre prochain, l'abbé Gervais Protais Yombo, nouveau curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo a visité la chrétienté. Il y a célébré la messe du dimanche 11 août 2019, 19e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique C. L'abbé Yombo a été nommé par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, après avoir passé cinq ans comme prêtre fidei donum au Canada, dans l'archidiocèse de Toronto.

Mgr Victor Abagna Mossa et l'abbé Gervais Protais Yombo

Cette messe a été rehaussée de la présence entre autres de Claude Wilfrid Etoka, PDG de la Société africaine de recherche pétrolière et distribution (SARPD-Oil), Aimé Emmanuel Yoka, ancien ministre d'Etat, Valentin Olessongo, ambassadeur du Congo au Cameroun, Claudia Ikia Sassou-Nguesso, conseillère à la communication du Président de la République. Tous étaient venus rendre grâce à Dieu pour la découverte d'un gisement pétrolier dans la partie septentrionale du Congo, dans le district de Loukolela. Les jeunes de la paroisse Saint Augustin de La Tsiémé dans l'archidiocèse de Brazzaville y ont également participé, au terme de leur colonie de vacances à Oyo, où ils étaient conduits par les abbés Mathias Cédric Louhouamou et Chérubin Kilabouna.

La messe a coïncidé avec les adieux à la chrétienté d'Oyo de sœur Marie-Josée Wacho de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cracovie, affectée à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), après avoir passé un an dans cette communauté. A cette occasion, l'abbé Yombo a exhorté le peuple de Dieu à l'amour qui selon lui ne se conjugue pas au futur. Il a précisé que cette messe était une occasion pour rendre grâce à Dieu, qui est à la fois Alfa et Omega, et qui a fait à son peuple ce don du Delta, qui symbolise la 4e lettre de l'alphabet grec.

Claude Wilfrid Etoka et Claudia Ikia Sassou-Nguesso (3è et 4è à partir de la gauche), à l'issue de la messe

La veille samedi 10 août, le nouveau curé d'Oyo et l'évêque d'Owando avaient participé à la cérémonie de lancement du champ pétrolier *«Le Delta de la Cuvette»* à l'hôtel Alima Palace. Ce nouveau gisement se trouve dans le diocèse d'Owando.

Ancien recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi à Brazzaville de 2008 à 2014, l'abbé Gervais Protais Yombo a regagné le pays en juin dernier. Dans sa nouvelle charge, il sera secondé de l'abbé Charmel Patrick Mave, vicaire et d'Emmare de Guénolé Moukouri, stagiaire inter-cycles.

Inaugurée en mars dernier, la nouvelle église d'Oyo construite en hommage à Edith-Lucie Bongo-Ondimba, ancienne première dame du Gabon est un don de la famille Nguesso.

Au cours de son séjour à Oyo, l'abbé Gervais Protais Yombo a rendu visite à l'abbé François-Xavier Tshingoma, curé de la paroisse d'Ollombo (diocèse de Gamboma).

Aristide Ghislain NGOUMA

PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY DE MOULEKE (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Les Yamboté ont célébré leur 40e anniversaire

La communauté d'enfants Yamboté a rendu grâce à Dieu pour ses 40 ans d'existence, dimanche 11 août 2019 à la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, sous le thème: *«Soyons de véritable sel de la terre et la lumière du monde»*. C'était au cours de la messe présidée par l'abbé Maurice Misère Guenolé, administrateur de la paroisse, et concélébrée par l'abbé Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, économe général adjoint de Brazzaville, l'un des 17 prêtres ordonnés récemment par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

Abbé Maurice Misère Guenolé

Tout a commencé par plusieurs manifestations: le triduum, les trois journées culturelles avec la participation des amis des différents mouvements d'apostolat et le concours de l'administrateur paroissial qui joue très bien au babyfoot, la grande journée de salubrité en paroisse accompagnée de l'installation de poubelles, le passage en direct à une radio locale, suivi d'une promenade à la Corniche, le recueillement devant les tombes du frère Jean Marie Danis, fondateur des Yamboté, de Mgr Barthélemy Batantu et du cardinal Emile Biayenda ainsi que le grand concert des chants religieux avec la participation de 17 groupes.

Dans son homélie, le célébrant a mis l'accent sur la 2ème lecture de la lettre aux Hébreux sur la foi, qui est le moyen de posséder ce qu'on espère. Le modèle présenté dans cette lecture, a-t-il dit, c'est Abraham. Grâce à sa foi, il a tout quitté pour suivre le Seigneur.

L'abbé Maurice Misère Guenolé a félicité la Communauté des Yamboté pour leurs 40 ans d'existence et a demandé à d'autres mouvements de suivre leur exemple pour les faits de vie qu'elle pose, en rendant propre l'environnement.

Avant la fin de la messe, Michelle Allégra Mouangou Louzingou, présidente de la Communauté d'enfants Yamboté, a remercié tous ceux qui ont répondu présents à cet appel pour célébrer les quarante ans d'existence de leur communauté. Elle a souligné que comme le dit leur slogan, les Yamboté sont partout pour semer la paix. Tout ceci c'est grâce aux grands *«Yaya»* qui, en 1979, ont abattu un travail de fond afin de faire naître cette Communauté d'enfants Yamboté: Francis Wellot Samba, prêtre dominicain, Clarisse Nkourissa, religieuse de la congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, Justin Mpembelé, Bitori.

Les Yamboté

Malgré les difficultés, les Yamboté ont pu réaliser nombre de faits au sein de la paroisse: l'achat du lectionnaire du dimanche, le tabernacle en baie vitrée, l'achat des tôles du bâtiment des toilettes. La grande difficulté que *«nous rencontrons très souvent au sein de la paroisse est le manque d'écoute de l'enfant ainsi que le manque de considération de la place et du rôle de l'enfant dans l'Eglise»*, a-t-elle dit.

Les Yamboté ont offert à la paroisse des balais et un encensoir argenté.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

XXIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Eloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'injustice»

***Textes**: Is 66, 18-21; Ps 116 (117); Heb 12, 5-7.11-13; Lc 13, 22-30*

Chers Frères et Sœurs,

Dans la page d'évangile de ce 21e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique C, quelqu'un pose une question à Jésus: *«Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés?»* Au cœur de cette préoccupation loge la question du salut. Combien seront sauvés? Jésus ne répond pas directement à cette question numérique du salut; il invite, par contre, celui qui lui pose la problématique épineuse du salut, et à travers lui, nous tous, à entrer par la porte étroite: *«Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car, je vous le déclare, beaucoup chercheront à entrer et n'y parviendront pas».* On peut toutefois s'interroger: c'est quoi la porte étroite?

La porte étroite désigne le chemin de la conversion profonde, radicale et permanente. Tout le monde doit se conformer aux exigences de la Bonne Nouvelle du salut pour avoir part à l'héritage promis, le Royaume de Dieu et sa justice. Ce chemin de conversion exige la liberté des enfants de Dieu, la participation de l'homme et son effort personnel. Cependant, sans la grâce du Seigneur, nos efforts de conversion ne sont que de la paille qui brûle. Oui, *«beaucoup chercheront à entrer et n'y parviendront pas»* parce qu'ils ne comptent que sur leurs mérites sans associer la grâce du Seigneur.

C'est ainsi que, à la fin des temps, quand Dieu viendra pour juger les vivants et les morts, certains, tentant de passer par la porte d'entrée au ciel, s'écrieront *«Seigneur, ouvre-nous»*, il répondra: *«Je ne sais pas d'où vous êtes»*. En effet, *«ce ne sont pas tous ceux qui me disent: ''Seigneur, Seigneur'' qui entreront dans le Royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père»* (Mt 7, 21-23).

Au regard de tout cela, l'interpellation de Jésus dans cette page d'évangile nous bouscule pour nous remettre sur le bon sens: *«Eloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'injustice»*.

La justice est avant tout un sentiment de donner à chacun ce qu'il mérite, de manière juste, en respectant tous les droits d'autrui. Ensuite, elle désigne la rectitude que Dieu met dans l'âme de quelqu'un par sa grâce, avant qu'elle ne devienne, une observation exacte des devoirs de la religion. L'injustice en est tout le contraire. Au jugement dernier, le Christ Jésus éloignera tous ceux qui commettent l'injustice, en d'autres termes, tous ceux qui commettent le mal et décident de se priver de la grâce du Seigneur. Ces derniers seront éloignés pour aller là où *«il y aura des pleurs et des grincements de dents»*, en enfer, à la damnation éternelle.

Loin de nous terrifier, cette page d'évangile est une invite à un sursaut de probité morale aux yeux de Dieu et du prochain dans la dynamique du salut. Le salut que nous recherchons est une personne, Jésus, dont le nom en Araméen, sa langue maternelle, Yeshowa, signifie Dieu sauve, Dieu donne le salut. Or, on ne donne que ce qu'on a, ou ce qu'on est. Jésus est le salut voilà pourquoi il peut le donner à qui il le veut. Au bon larron qui, sur la croix, lui dit: *«Jésus, souviens-toi de moi, lorsque tu viendras dans ton Royaume»* (Lc 23, 42), il répond: *«Aujourd'hui même tu seras avec moi dans le Paradis»* (Lc 23, 43), autrement dit le bon larron se voit sauver par Jésus. Dès lors, est sauvé celui qui accepte Jésus-Christ comme unique Sauveur de l'humanité, vrai soleil dans la nuit du monde. Le salut passe donc par l'acceptation de Jésus-Christ et l'adhésion à son plan d'amour pour l'humanité. A telle enseigne que nous pourrons clamer comme saint Paul, *«ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi»* (Ga 2, 20).

Le salut exige la participation de l'homme au moyen de sa foi, mais il demeure tout de même un don, une grâce du Seigneur. Ayant reçu cette grâce du Seigneur, nous pourrons *«prendre place au festin dans le royaume de Dieu»*. Par ailleurs, *«il y a des derniers qui seront premiers, et des premiers qui seront derniers»*. Les derniers sont ceux qui reçoivent en dernière instance le message de la Bonne Nouvelle du salut avec tout ce qu'il contient comme exigences de conversion mais qui se rendent malléables comme l'argile dans les mains du potier en acceptant la forme que Dieu veut et ont finalement part à la vie éternelle et deviennent, par conséquent, premiers. Il va sans dire que ne fermons pas notre cœur mais écoutons la voix du Seigneur qui nous parle au quotidien pour que nos cœurs s'établissent fermement là où se trouvent les vraies joies.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Vicaire à Saint Augustin de La Tsiémé

MONASTÈRE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL

Les Sœurs Carmélites célèbrent le 40e annivesaire de l'implantation du Carmel à Brazzaville

A l'occasion des 40 ans de la fondation du Monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Brazzaville, les sœurs carmélites organisent une célébration eucharistique présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, samedi 24 août 2019 à 11h 00, au Carmel.

D'ores et déjà, la Rédaction de La Semaine Africaine souhaite un joyeux anniversaire aux sœurs!

DÉPARTEMENT DU POOL

Un plan humanitaire urgent pour le village Loulombo

Depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu en décembre 2017, la situation d'urgence dans le village Loulombo (Sous-préfecture de Mindouli) est loin de s'améliorer. Un plan de réponse humanitaire urgente s'impose pour la relance de l'agriculture, une des activités de base de ce village. Les témoignages recueillis auprès des habitants qui y sont restés et des déplacés soulignent la nécessité de reprendre au plus vite leurs activités.

La gare de Loulombo

Le lancement officiel des travaux de réhabilitation à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) du réseau des pistes rurales reliant villages et hameaux aux champs, dans le cadre du projet *«Consolidation de la paix et démarrage du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)»*, le 2 août 2019, au quartier SOFICO du village Nzinzi. permettra aux populations de reprendre l'agriculture de grande production et d'augmenter la disponibilité alimentaire, tout comme de faciliter l'accès physique au village Loulombo et à tout le district de Mindouli.

Avant les conflits, 90 % des ménages de Loulombo travaillaient dans l'agriculture. Près de 70 % de la production agricole était destinée à l'autoconsommation et aux marchés locaux. Plus gravement touché que les autres villages de la sous-préfecture de Mindouli, Loulombo connait une situation d'insécurité alimentaire sans précédent. L'agriculture et le commerce ont souffert de destruction, de pillage et d'un isolement prolongé du commerce et des marchés. La réhabilitation de la piste rurale longue de 6 Km, reliant la gare ferroviaire à la route lourde, au carrefour du quartier SOFICO du village Nzinzi, permettra une circulation régulière des personnes et des biens. Cette mobilité pourra faire revivre le village Loulombo. Les deux ans de conflit ont endommagé et détruit la plupart des actifs productifs. Ils ont empêché les populations d'atteindre leurs champs. Cette situation a créé en outre des besoins alimentaires d'urgence et compromis l'autosuffisance et la sécurité alimentaires des ménages résidant et des populations déplacées.

Le village Loulombo naguère le grenier du district de Mindouli, fournit une grande partie de la production agricole. Il est plus que nécessaire de réhabiliter ses moyens de subsistance afin de stimuler la production et la disponibilité de nourriture. La plupart des pistes agricoles dans ce village avaient été lourdement endommagées et détruites pendant les conflits.

Le district de Mindouli compte 41 villages, dont Loulombo, et 115 hameaux. Loulombo a été pendant longtemps une gare ferroviaire phare du CFCO. C'était aussi une gare terminale avec le légendaire *«Train Air Pool»* et un lieu de relais où s'effectuait le changement des équipages du train. Suite aux conflits et au ralentissement si ce n'est à l'arrêt du trafic ferroviaire dans le département du Pool, le village est devenu un bourge pratiquement enclavé parce que le réseau des voies d'accès à la route lourde est difficile à parcourir. Les transporteurs y sont à la peine.

Philippe BANZ

FONDATION GÉNÉRATION @VENIR

Don de vivres et de non vivres aux populations du nord et du sud de Brazzaville

A l'initiative de quelques associations, la Fondation Génération @venir, dans son élan de solidarité devenu coutumier, a fait don de vivres et de non vivres aux populations des quartiers nord et sud de Brazzaville le 12 août dernier.Les cérémonies de remise ont eu lieu respectivement à l'école Fleuve Congo et à l'esplanade du commissariat de Police de Bacongo. Une façon d'être solidaire des populations vulnérables et de cultiver le *''vivre ensemble''*, notion aujourd'hui en exergue.

Mme Simone Loubienga inaugurant le forage d'eau potable

Ces dons sont une réponse à la forte demande de plusieurs associations ayant différents champs d'action: social, sportif, musical, maraîcher et autres.

Au nord de Brazzaville, au quartier Kanga-Mbanzi de Talangaï, le sixième arrondissement, 30 femmes du troisième âge, sélectionnées par la Fondation, sur proposition de l'association Ngouma Obosso, ont reçu des vivres (sac de riz, bidon d'huile d'arachide, poissons, cuisses de poulet, poulets et sucre). Mille tôles ont été distribuées à 50 ménages, victimes des explosions du 4 mars 2012, à raison de 20 tôles et un paquet de pointes par personne, et des maillots sportifs à des associations sportives du quartier.

Après un rappel de gestes de solidarité réalisés déjà dans le passé, Patricia Ngombé, directrice de la Fondation Génération@venir, a souligné que la Fondation a reçu de nombreuses doléances de l'association Ngouma Obosso dont la demande de tôles pour des maisons qui suintent et des vivres pour les personnes du troisième âge.

Embrayant sur les propos de la directrice, Fleure Bantsimba, membre de la Fondation, a annoncé qu'avec la collaboration des partenaires au développement, la Fondation ambitionne de former et d'insérer plusieurs filles-mères dans la vie sociale. *«D'ici là, nous serons aidés par les chefs de quartiers pour la sélection des filles-mères afin de démarrer notre projet d'insertion sociale. Nous avons reçu un financement de l'Union européenne pour la concrétisation de ce projet. Nous allons lancer plusieurs appels aux associations»,* a-t-elle expliqué.

A Bacongo, dans le deuxième arrondissement, un forage d'eau potable construit grâce à l'appui financier de la Fondation a été inauguré au bénéfice des habitants des quartiers 21 et 22. Des semences agricoles, des maillots de sports et des instruments de musique ont été remis à des associations. *«Ces gestes généreux constituent pour nous un maillon important pour l'assistance à la population. Que les heureux bénéficiaires en fassent bon usage»*, a dit Patricia Ngombé.

Appréciant le don du forage, l'administrateur-maire de Bacongo, Mme Simone Loubienga, a déclaré: *«L'eau est un problème qui demeure au cœur de nos préoccupations. Il est vrai qu'en dépit des efforts fournis, certains quartiers de notre ville capitale en manquent encore. Nous louons cette initiative. Que la population en fasse bon usage, car je ne tolèrerai aucune négligence dans la gestion de cet ouvrage.»*

Viclaire MALONGA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SCI-OMIP
Société Civile Immobilière
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 174, Rue Batékés, Ouenzé
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00086
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 29 avril 2016 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Ouenzé, en date du 04 juin 2019, sous Folio 096/6, n°564, il a été constitué une société dénommée: «SCI OMIP» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Civile Immobilière;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 174, Rue Batékés, Ouenzé;

Objet: Location immobilière et activités sur bien propres-L680100; L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement tout immeuble bâtis ou non bâtis; Réfectionnèrent des villas; Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société. Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00086 du 24 juin 2019;

Gérance: Madame OMBILI Irène Patricia est la Gérante de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

EXAMENS D'ETAT

Les résultats globaux du BEPC en régression

La campagne des examens d'Etat 2019 s'est achevée le 21 août dernier, au lycée de la Révolution, à Brazzaville, avec la publication des résultats du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) session de juillet 2019. Sur un effectif de 97.662 candidats enregistrés aux épreuves, 52.005 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 53,25% contre 59,74% en 2018. Une baisse de 6,49%. L'introduction de la caméra de surveillance pour lutter contre la fraude scolaire est l'une des raisons qui justifient ce taux de réussite jugé acceptable, à en croire le jury.

Classé 2e consécutivement en 2017 (69,82%) et en 2018 (74,02), le département de la Cuvette-Ouest a raflé cette année la première place, avec un pourcentage de 67, 34%, suivi de la Lékoumou, 66,90%. Le département du Pool, perturbé par des conflits il y a deux ans, a réalisé un score de 66,18% occupant ainsi la 3e place devant les départements de Brazzaville 8e avec 54,11%, et Pointe-Noire 10e avec 48%, les deux grandes villes du pays où toutes les conditions d'apprentissage sont presque réunies. La Bouenza classée 6e a maintenu sa position de 2018, tout comme la Likouala qui a gardé sa 12e place comme en 2018. Le Gouvernement devra continuer à mettre les bouchées doubles pour relever le niveau des apprenants de cette partie septentrionale du Congo, déclarée zone prioritaire.

La circonscription scolaire de Luanda-Cabinda a fait 100% contre 95,95% en 2018. Un exploit au regard de la situation nationale globale.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

DISPARITION

L'amour, legs du patriarche Daniel Koubemba

Décédé le 24 juin 2019 à Brazzaville à l'âge de 105 ans, le patriarche Daniel Koubemba repose pour l'éternité sur les terres de ses aïeux à Ngamboulou, son village natal, dans le district de Louingui (Département du Pool), depuis le 6 juillet. Après des hommages grandioses sur fond de chants et de pas de danses traditionnelles, qui ont réuni des membres de sa famille, des amis et des connaissances à son domicile, à Bacongo, deuxième arrondissement de la capitale.

Daniel Koubemba dit "Tâtâ Koubemba", une dénomination empreinte de révérence vu l'aura qui l'entourait, a voué sa vie au service des autres. Il commémora avec faste en 2014 ses 100 ans d'existence, en compagnie des membres de sa famille. La Semaine Africaine y était présente. Une cérémonie avait été organisée à cette occasion à son domicile. Ce jour-là, le patriarche arborait un costume gris à deux boutons assorti d'une chemise blanche et d'une cravate bleue aux fines rayures rouges. Lui, qu'on imaginait croulant sous le poids de l'âge avait plutôt surpris l'assistance. Il était debout sur ses deux jambes et a étonné plus d'une personne par l'énergie qu'il dégageait, et surtout par les pas de vieilles danses qu'il esquissait aux sons d'une lointaine musique ancestrale exécutée par un groupe traditionnel.

Né vers 1914, quelques semaines après la Première Guerre mondiale, Daniel Koubemba a eu durant son séjour terrestre une hygiène de vie qui lui a permis de vivre aussi longtemps. Chef religieux d'une Eglise traditionnelle d'obédience "Ngunza", il parlait de l'avenir du Congo *«qu'il prévoyait radieux, à la condition que les Congolais cultivent l'amour et enterrent la haine et le tribalisme».* A l'époque, affirmait-il, *«nous ne connaissions pas la haine qui a conduit notre pays à verser du sang. Ne gardez pas dent, ne haïssez pas, mais bénissez. Ce n'est que par l'amour que vous vivrez longtemps, et ce n'est que par l'amour que Dieu donne ses faveurs. C'est le seul conseil que je lègue aux générations futures!».*

Le patriarche Daniel Koubemba laisse quatre enfants. Il a vécu à la rue Victor Augagneur, non loin du marché 'Commission, à Bacongo. Il a vécu pleinement dans la paix et a achevé sa course sur ce plancher de vache dans la paix, l'amour et l'honneur. Toujours au service des uns et des autres, il a figuré parmi les Hommes qui avaient consacré leur vie à la cause de l'homme noir. Il a été l'un de ceux qui souffrirent le martyre de la déportation des Matsouanistes.

Adieu patriarche et que la terre de tes ancêtres te soit légère!

Alain-Patrick MASSAMBA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

KELMAS SERVICES
En sigle «K.S.»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siege: 1394, Avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans
Arrondissement IV Moungali
RCMM CG-BZV-01-2019-B13-00125
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 27 juin 2019 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine en date du 28 juin 2019, sous Folio 115/13 n°1965, il a été constitué une société dénommée KELMAS SERVICES dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: à Brazzaville, au numéro 1394, Avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, Arrondissement IV Moungali;

Objet: Alimentation, parfumerie, centre de beauté, salon de coiffure, import-export;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019-B13-00125 du 03 juillet 2019;

Gérance: Madame MASSENGO née KELLO Eulalie est la Gérante de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ONG VIENS ET VOIS

Adresse: Avenue Otina Kintélé à côté de l'université Denis SASSOU N'GUESSO
e.mail: viens_vois@live.fr, Tél.: 06 428 26 59 / 05 301 46 45

INFORMATION AU PUBLIC

L'ONG viens et vois ouvre une école inclusive où il y aura les élèves voyants et non voyants au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Recrutement du personnel:
1. Un assistant de direction;
2. Un gestionnaire;
3. Deux (02) agents d'entretient;
4. Deux (02) gardiens;
5. Une personne de cuisine

Profils de l'assistant de direction
- Etre détenteur d'un BTS ou d'une licence au mois;
- Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans le poste (de préférence);
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet);
- Avoir l'expression de la langue française courante claire et présentable;
- Etre rigoureux, dynamique et ponctuel;
- Avoir l'âge variant entre 20 et 35 ans.

Profils du gestionnaire
- Etre détenteur d'un BTS ou d'une licence en comptabilité et gestion financière;
- Etre honnête, sérieux et rigoureux;
- Avoir la maîtrise des mouvements financiers (entrant comme sortant) avec les traces justificatives;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet);
- Avoir l'âge variant en 20 et 35 ans.

Dossier à fournir (Dans toutes les candidatures)
- Une demande manuscrite adressé au Président de l'ONG Viens et Vois;
- Une copie légalisée du dernier diplôme;
- Un curriculum vitae récent pouvant être vérifié;
- Un Casier judiciaire;
- Un Certificat de nationalité;
- Une Copie d'acte de naissance;
- Un Certificat d'aptitude physique.

DATE BUTOIR DU DEPOT DES DOSSIERS
10 septembre 2019 à 12h 00
Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter
au: 06 428 26 59 ou 05 301 46 45

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°82/2019/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants:

N°	N ° de réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arr.	Départements	Requérants
01	3580 du 24/09/2018	Plle (s) 01 et 02	Bloc 04	Section /	Superficie 800m²	Péage de Mouléndé	N°2	Niari	MOUTSINGA Tecia et MOUTSINGA Successia
02	3703 du 26/04/2019	Plle (s) 03	Bloc 11	Section E (ex 05)	Superficie 375m²	Mabombo	N°2	Bouenza	MBIKA Bertille Flore Andrée
03	3706 du 26/04/2019	Plle (s) 04	Bloc 76	Section J	Superficie 900m²	Cité Urbaiane	N°1	Bouenza	KILEBE – BEL – MBIKA Chayili Bénédicte
04	3705 du 26/04/2019	Plle (s) 06	Bloc 03 bis	Section E (ex 05)	Superficie 400m²	N°5, avenue jean MOUINDA	N°2	Bouenza	KILEBE – BEL – MBIKA Chayili Bénédicte
05	3514 du 07/05/2018	Plle (s) 03 et 08	Bloc 50	Section P	Superficie 800m²	Mbounda (zone kikondi auguste)	N°2	Niari	TSOUMOU Achille
06	2670 du 13/04/2015	Plle (s) 06 et 07	Bloc 31	Section P	Superficie 800m²	Mbounda (zone Kikondi auguste)	N°2	Niari	MABECKET MABONI ITSA Hudel B.
07	2544 du 16/12/2014	Plle (s) 05 et 06	Bloc 50	Section P	Superficie 800m²	Mbounda (zone Kikondi auguste)	N°2	Niari	N'ZALI LELOUMOU Nick Prince
08	2542 du 16/12/2014	Plle (s) 03	Bloc 31	Section P	Superficie 400m²	Mbounda (zone kikondi auguste)	N°2	Niari	TCHIBINDA Jean Gaëton
09	2543 du 16/12/2014	08.09 et 10	Bloc 31	Section P	Superficie 1200m²	Mbounda (zone kikondzi)	N°2	Niari	TCHIBINDA KOKA Gay Vertu
10	2546 du 16/12/2014	Plle (s) 04 et 05	Bloc 51	Section P	Superficie 800m²	Mbounda (zone kikondi auguste)	N°2	Niari	NKIE Bijoux Armelle Francy
11	2545 du 16/12/2014	Plle (s) 01 à 10	Bloc 49	Section P	Superficie 4000m²	Mbounda (zone kikondi auguste)	N°2	Niari	N'ZALI LELOUMOU Nick Prince
12	3515 du 07/05/2018	Plle (s) 04 et 07	Bloc 50	Section P	Superficie 800m²	Mbounda (zone kikondi auguste)	N°2	Niari	MABECKET MABONI Wolfgang Davy
13	3679 du 01/04/2019	Plle (s) 471 et 472	Bloc 58	Section P	Superficie 1.375m²	Louadi 2	N°2	Bouenza	MOUKILA Aimé Christ Jomael
14	3699 du 15/04/2019	Plle(s) 903 et 903 bis	Bloc 140	Section M	Superficie 800mé	Lissanga	N°2	Niari	MATSIETO Donatien Adélaïde
15	3707 du 03/05/2019	Plle (s) 06	Bloc 07	Section Q2	Superficie 400m²	Mangandzi 2	N°2	Niari	NDAYI THADDEE
16	3690 du 09/042019	Plle (s) 13	Bloc 22	Section A	Superficie 300m²	13, rue Michel Romano (Qtier Baloumbou)	N°1	Niari	MOUNGUENGUI NZAHOU Herlan Chelgani
17	3724 du 11/06/2019	Plle (s) 07	Bloc 13	Section Q3	Superficie 400m²	Mangandzi	N°1	Niari	ONDINA Hugues Bienvenu
18	3516 du 09/05/2018	Plle (s) 08 et 09	Bloc 11	Section P	Superficie 800m²	Forspar	N°2	Niari	HURAULT – DJOMBI Clofiere David
19	3555 du 26/07/2018	Plle (s) Domaine	Bloc 20	Section /	Superficie 30.000m² soit 3ha	Route nationale n°1	Louvakou	Niari	EBOUANGA Guy Dominique
20	1035 du 16/05/2011	Plle (s) 13	Bloc 04 qter	Section L	Superficie 400m²	Tsila	N°2	Niari	LOUAMBA Amandine Diane
21	3650 du 12/02/2019	Plle (s) 293	Bloc 41	Section M	Superficie 400m²	Marché FAD	N°2	Niari	MBOUMBA Agathe
22	3678 du 28/03/2019	Plle (s) 7 et 8	Bloc 20	Section F (ex 03)	Superficie 720m²	N°110, rue NZAOU KAYES	N°1	Bouenza	KOUSSIAMA Valentin
23	2057 du 27/11/2013	Plle (s) 01	Bloc /	Section /	Superficie 9.521,30m²	Matibi (Tsié – télé)	Sibiti	Lékoumou	Wilfrid Guy César N'GUESSO
24	3708 du 09/05/2019	Plle (s) zone non cadastrée	Bloc /	Section /	Superficie 400.000m² soit 40ha	Vers Mafoubou	Louvakou	Niari	EBOUANGA Guy Dominique
25	2966 du 07/03/2016	Plle (s) 04; 05 et 15	Bloc 47	Section P	Superficie 1.875m²	Route Moubéyi	Louvakou	Niari	NGAMIYE Alda Nadège
26	3488 du 30/03/2018	Plle (s) 03	Bloc 24	Section L	Superficie 750m²	Tsila	N°2	Niari	IWOBA Armand Aimé Clovis
27	3645 du 28/01/2019	Plle (s) 02	Bloc 22	Section E	Superficie 399,45m²	Petit – Zanaga	N°2	Niari	KEMA Didier Placide
28	3583 du 26/09/2018	Plle (s) 09	Bloc 67	Section H (Ex 01)	Superficie 431,31m²	5 rue Kayes	N°1	Bouenza	MBEMBA GOMA Simplice Rufin
29	3043 du 1er /06/ 2016	Plle (s) 472	Bloc /	Section C	Superficie 400m²	Mont – Fleury	N°2	Niari	Mme NGOMA née NZAOU BOUANGA Dorisca Nadège
30	2076 du 03/01/2014	Plle (s) 09	Bloc 68	Section L1	Superficie 400m²	Lissanga	N°2	Niari	MAFOUA – NAMY Guy Ebenezer
31	3329 du 23/08/2017	Plle (s) 09	Bloc 27	Section L	Superficie 744m²	Tsila	N°2	Niari	NZILA Jean De Dieu
32	3645 du 28/01/2019	Plle (s) 02	Bloc 22	Section E	Superficie 399,45m²	Petit – Zanaga	N°2	Niari	KEMA Didier Placide
33	3530 du 31/05/ 2018	Plle (s) 30	Bloc /	Section H	Superficie 510m²	Centre – ville	N°2	Niari	NZENGUE Prosper Kevin
34	3651 du 18/02/2019	Plle (s) 01	Bloc 08	Section M5	Superficie 500m²	Foundou – Foundou	N°2	Niari	Enfants MABIALA, MABIALA Solene A.L. et MABIALA Valeriane A.
35	3602 du 31/10/2018	Plle (s) 3	Bloc 1	Section /	Superficie 400m²	Maboko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	SAYA MFOUTOU Fanny Chancelvie
36	3359 du 06/10/2017	Plle (s) 03	Bloc 27	Section M4	Superficie 400m²	LIssanga (Foundou – Foundou)	N°2	Niari	PAMBOU Whystène Ninat
37	3726 du 12/06/2019	Plle (s) /	Bloc /	Section /	Superficie 64.100m² soit 6ha 41a 00ca	Zone rurale (route du village Moundoundou-Baya)	Louvakou	Niari	KIBOULOU Bernard
38	3598 du 31/10/2018	Plle (s) 6	Bloc 1	Section /	Superficie 400m²	Maboko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	NSANGOU MASSAMBA Serge Théophile
39	3604 du 31/10/2018	Plle (s) 7; 8; 9 et 10	Bloc 1	Section /	Superficie 1600m²	Maboko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	BANVI MIETE
40	3721 du 05/06/2019	Plle (s) Terrain rural	Bloc /	Section /	Superficie 400m²	Mpounga (Communauté Urbaine de Loudima)	Loudima	Bouenza	Société Helios Towers Congo
41	3680 du 1er /04/2019	Plle (s) 641	Bloc 586	Section E	Superficie 400m²	Qtier n°5 Moussanda	Sibiti	Lékoumou	COURTAT Françoise
42	3603 du 31/10/2018	Plle (s) 11; 12; 13 et 14	Bloc 2	Section /	Superficie 2000m²	Maboko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	KIBOULOU Bernard
43	3735 du 21/06/2019	Plle (s) 6	Bloc 55	Section B	Superficie 520m²	Qtier n°1 Loumongo	Sibiti	Lékoumou	BAHY Fatmatou
44	3623 du 30/11/2018	Plle (s) 385ter	Bloc /	Section C	Superficie 400m²	Mont Fleurie	N°2	Niari	KINANGA MUYABI F. T. et Mme KINANGA M. née NGOMA MOUSSIMI I. R.
45	3600 du 31/10/2018	Plle (s) 4	Bloc 1	Section /	Superficie 400m²	Maboko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	MOPIANE Joséphine Hélène
46	3597 du 31/10/2018	Plle (s) 1 et 2	Bloc 1	Section /	Superficie 800m²	Maboko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	NGOUAKA Aude Carine
47	3601 du 31/10/2018	Plle (s) 17; 18; 19 et 20	Bloc 2	Section /	Superficie 2000m²	Mabokko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	MALONG MANIKA Michel Garcia
48	3716 du 28/05/2019	Plle (s) 2; 3; 10 et 11	Bloc 28	Section P	Superficie 1600m²	Kitsitsidi (la ferme)	N°2	Niari	MOUKOUDI Giscardine Gomax
49	3635 du 10/01/2019	Plle (s) 01	Bloc /	Section M	Superficie 2.043.500m²	Lissanga	N°2	Niari	NZAOU TSIMBI Célestin
50	3596 du 31/10/2018	Plle (s) 5	Bloc 1	Section /	Superficie 400m²	Maboko (NDONGUI Brigitte)	Louvakou	Niari	MBOUMBA BAKONO Prisca Nathalie
51	3529 du 28 Mai 2018	Plle (s) 1113 et 1114	Bloc 117	Section A1 (Louvakou)	Superficie 1.500m²	Cité Emeraude	Louvakou	Niari	KIBOULOU Bernard
52	1904 du 30/07/2013	Plle (s) 809; 810	Bloc 105	Section M	Superficie 800m²	Lissanga (bande Ferco)	N°2	Niari	NTSIKA Gilles Christel Armel
53	3701 du 18/04/2019	Plle (s) 11	Bloc 49	Section H	Superficie 375m²	N°55, rue des anciens combattants/Nkayi	N°1	Bouenza	PEMISSI Dénise et Enfants NKAYA (KIBAMBAH.G ; BOUTOTO G.O et TSANGOU G.B)

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale
Dolisie, le 19 Août 2019

LOUHOU DAMBA Christophe Sylvain
Inspecteur des Impôts

MUSIQUE

Paul Soni Benga signe un documentaire sur le patriarche Nganga Edo des Bantou de la capitale

«Nganga Edo, le dernier des Bantous de la capitale», tel est le titre du documentaire écrit et réalisé à Brazzaville par Paul Soni Benga, directeur général de la chaîne médiatique Digital radio-télévision (DRTV). Ce film de 120 minutes, évocateur de la carrière de cette icône de la musique congolaise, a été projeté, lundi 12 août 2019 à Brazzaville. C'était à l'occasion de la célébration des 60 ans de la création de l'orchestre «Les Bantous de la Capitale», dont Nganga Edo est dernier survivant des six cofondateurs. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'artiste, aujourd'hui âgé de 86 ans, et d'un parterre de musiciens, chroniqueurs et mélomanes de Brazzaville et de Kinshasa.

Le patriarche Nganga Edo

Pour le réalisateur du film, raconter l'histoire, le parcours de Nganga Edo, le patriarche de la musique congolaise, de son vivant, valait la peine plutôt que de le faire à titre posthume. *«Nous avons réalisé ce documentaire, en nous inspirant de notre maître…Puisque nous suivions régulièrement sur DRTV l'émission «L'homme et son temps», conçue par le général Dabira, pour perpétuer l'histoire, pour conserver la mémoire…Alors, du vivant du vieux Edo, nous avons voulu faire, à notre façon, «L'homme et son temps», par l'image, raconter son histoire et non pas le faire à titre posthume»,* a expliqué Paul Soni Benga.

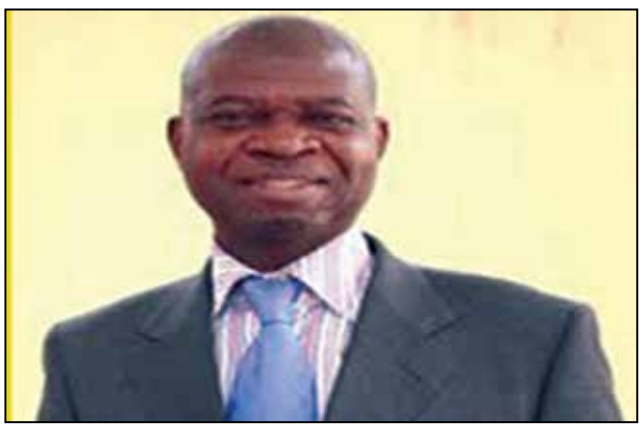

Paul Soni Benga

Produit par la maison Deux-rives production, ce documentaire retrace la carrière de Nganga: ses débuts, ses succès, mais aussi ses déboires ou ses échecs, ses souhaits... Anciens (dans la musique), chercheurs, musicologues, philosophes et chroniqueurs des deux rives du fleuve Congo ont été mis à contribution par l'équipe de réalisation de DRTV, conduite par Paul Soni Benga, pour peindre l'artiste dans les moindres détails.

Nganga Edo, fils unique, né en 1938, a débuté sa carrière à Brazzaville, dans le Négro Jazz dont il est cofondateur en 1956, avec plusieurs titres, dont *«Aimée wa bolingo»,* qui a survécu à l'usure du temps. Il est cofondateur, en 1959, des Bantous de la Capitale. Un groupe qu'il quittera des années après, pour créer, avec Théophile Bitsindou, Passi Ngongo Mermans et Angelino, le groupe «Les Nzoi». Puis, il a rejoint l'orchestre *«Le Peuple»*.

A noter aussi que Nganga Edo fut député à l'Assemblée nationale populaire où il représenta les artistes.

Il a regagné les Bantou de la Capitale en 1990 et demeure l'unique icône de ce groupe qui a fêté, cette année, ses 60 ans d'existence.

Nganga Edo fait également partie des cofondateurs de l'orchestre OK Jazz, à Kinshasa, avec Luambo Makiadi, dit «Franco», notamment.

«Je suis très ému par ce documentaire réalisé en mon honneur par DRTV, de mon vivant. Je leur dis merci pour tout. Je préfère recevoir ces honneurs maintenant,au lieu que ce soit après ma mort», a réagi le patriarche.

A propos d'«Aimée wa bolingo», sa chanson fétiche, l'auteur a précisé qu'elle n'est pas dédiée à une femme, comme le pense le commun des mortels, mais à sa mère. *«La chanson est dédiée à toutes les femmes, parce que, fils unique, toutes les femmes qui me côtoient, deviennent ma mère, mes sœurs, etc.»*, a fait savoir Nganga Edo.

Il est l'un des six membres fondateurs de l'orchestre *«Les Bantous de la capitale»,* patriarche, ténor et auteur compositeur Ganga Edo estime que son meilleur souvenir demeure sa production avec le grand groupe cubain Aragon, intervenue alors que le groupe venait de se produire dans différents pays d'Afrique à la sortie des indépendances.

«Les Bantous de la capitale ont atteint un niveau qu'il ne faut pas perdre», a-t-il estimé.

«Nous avons perdu les grands comme Jean Serge Essous, Célestin Nkouka, Ninot Malapet, Lambert Kabako (...) Nous devons tout faire pour ne pas perdre ce style», a-t-il ajouté.

Cerise sur le gâteau, Nganga Edo a été élevé au grade de Commandeur dans l'ordre du mérite congolais par le Président Denis Sassou-Nguesso, le 15 août 2019, au Boulevard Alfred Raoul. C'était lors du défilé civil et militaire marquant le 59e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«GML»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Camp ELF, 18 Rue d'Itomba, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux mai deux mil dix-neuf, enregistré le sept mai de la même année, Folio 83/16 n° 3575, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «GML» SARL U, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Camp ELF, 18 Rue d'Itomba.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Associé unique a élargi l'objet social en ajoutant aux activités habituelles, les activités ci-après:

-Import-Export;
-Métallurgie;
-Promotion des produits de santé;
-Commerce général;
-B.T.P;
-Mise à disposition du personnel on/offshore.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 22 Juillet 2019, sous le n°19 DA 959.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

LIVRES

L'Abbé Antonio Mabiala s'interroge sur la grandeur de l'homme et la grandeur de Dieu

Nous avons tous conscience que Dieu est grand. Le Tout-Puissant, le Très-Haut épuise notre capacité à nommer l'incommensurable : Dieu est le seul. Il est grand. Il est géant ! Pourtant, nous nous sommes appropriés des expressions qui auraient dû nous exclure de la comparaison à Dieu. Nous nous donnons des titres de grandeur pour, d'une part, approcher du superlatif de Dieu, et d'autre part pour nous établir à plus de hauteur que le commun de nos semblables. Dieu est grand, disons-nous dans toutes les religions monothéistes, mais l'homme n'est pas petit ajoute le potentat prétentieux.

L'abbé Antonio Mabiala

La couverture de l'ouvrage

La grandeur de Dieu n'est pas la grandeur des hommes, rappelle l'Abbé Antonio Mabiala dans un essai de haute facture qu'il vient de commettre : La notion de grandeur selon Dieu et selon les hommes. Comme souvent dans les pensées qui relèvent de l'évidence, ce livre dépoussière les limites de notre savoir, reprécise les notions qui ne doivent pas être confuses, prises les unes pour les autres. Oui, nous avons établi Dieu dans sa grandeur, une fois pour toutes: mais d'où vient que nous lui disputions les primats et les exclusivités de Sa grandeur? L'Abbé Antonio Mabiala énonce ce que nous savons: par appât de notoriété, nous parlons de grandeur chez des mortels. Tel empereur, tel dignitaire fut grand. Oui, mais de quelle grandeur disputons-nous la primauté à Dieu?

***«C'est la pensée qui fait l'être et la grandeur de l'homme»,* affirme Blaise Pascal. L'Abbé Antonio Mabiala ne veut nullement contredire des assertions aussi tonitruantes, venues de personnalités aussi humainement *«grandes»* que Pascal ou Albert Einstein (ne serait-ce que parce qu'elles ont traversé les siècles). Il n'est pas un iconoclaste renversant les tables de la grandeur de l'homme. Il faut toujours s'incliner pour saluer un roi, un prince; toujours se mettre debout au passage d'une notoriété. Pour que les choses soient claires une fois pour toutes, l'Abbé Mabiala précise: *«C'est une sottise et une bassesse d'esprit que de leur refuser ces honneurs »*. Donc, résolument, et Dieu et César ne s'appréhendent pas à la même échelle de grandeur.**

Alors, que nous veut Dieu ? De quelle grandeur veut-il nous voir marqués du sceau de l'indélébile? Il y répond en nous présentant un échantillon de personnages historiques de la Bible retenus grands. Ben Sira en a énuméré un certain nombre : Hénok, Noé, Abraham, Moïse, Nathan, Elie dans l'Ancien Testament ; La Vierge Marie, Jean Baptiste ou les Apôtres dans la Nouvelle Alliance. Qu'ont-ils de grand qui les distingue aux yeux des hommes et de Dieu ? Quelle est la notion de Dieu dans l'Eglise, cette *«propriété du Christ»* (elle est avant tout *«service des autres»)*? Quelle est la notion de grandeur dans la société qui a vu émerger et qui continue d'honorer des personnages aussi illustres et variés que le Mahatma Gandhi, Martin Luther King, Mère Teresa de Calcutta, Jean-Paul II ou Nelson Mandela, «le politicien qui croyait au vivre ensemble»?

***«La véritable grandeur est ordinairement affable, douce et populaire parce qu'elle émane de la vertu et s'impose aux yeux des hommes sans aucune contrainte sociale. En fait, c'est le bien dans sa splendeur qui classe l'homme dans le panthéon des grands»* (P. 81). Le modèle parfait de grandeur, c'est Jésus Jean le baptiste affirme que celui dont il annonce la venue, «sera grand devant le Seigneur» (P.37). Antonio Mabiala invite donc à ne pas confondre les degrés et la nature des grandeurs devant lesquelles on s'incline: celle qui dure pour la postérité est celle qui mêle crainte de Dieu et service aux autres. De celle-là, l'humoriste camerounais a lancé la mise en garde, presqu'une lapalissade : est-ce qu'un grand est un petit?**

Albert S. MIANZOUKOUTA

La Semaine Africaine
votre journal

FOOTBALL DES JEUNES

Le Congo au tournoi de San Pellegrino

L'équipe des moins de 14 ans du Centre de préformation de Kintélé séjourne depuis le 17 août dernier à San Pellegrino, en Italie, où elle participe du 22 au 25 août 2019 à la Coupe Angelo Quarenzhi.

Ce tournoi réunit, outre le représentant du Congo, des équipes d'Italie, d'Autriche, de Finlande, de Suisse, d'Angleterre, etc. Les Congolais sont logés dans le groupe A en copmpagnie du Milan AC (Italie), des Red Bull de Salzbourg (Autriche) et d'Albionnette (Italie). Ils ont été choisis pour ouvrir le bal, face au Milan AC. Ces matchs constitueront, à coup sûr, un révélateur par excellence pour le coordonnateur du Centre de préformation de Kintélé, Fabrizzio Césana, quant au travail réalisé depuis presque deux ans. L'objectif n'est pas de *«ramener la Coupe au pays»,* même si c'est le voeu du ministre des Sports Hugues Ngouelondélé qui les a reçus trois jours avant leur départ pour l'Italie. *«Ce serait une expérience extraordinaire»*, comme l'a dit le ministre. Mais il s'agit plutôt de tirer chacun de ces jeunes vers le haut et de les préparer aux futures batailles du football congolais dont ils constituent une pépinière pour les sélections nationales.

Le ministre Hugues Ngouelondélé (de dos) a encouragé les jeunes avant leur départ

On a l'impression de sortir enfin des sentiers battus, des improvisations chroniques. Rappelons que les piliers de la politique du ministre des Sports sont: réformes et formation. Le public attend donc pour juger!

Jean ZENGABIO

ARTS MARTIAUX

Le close-combat gagne du terrain

De 1989 à aujourd'hui, le close-combat est devenu plus familier aux Congolais. Cet art martial est désormais pratiqué dans les différentes localités du pays. Le nombre de pratiquants augmente par voie de conséquence, affirment les dirigeants nationaux de cette discipline sportive.

Trente ans, c'est l'âge du close-combat au Congo. Cet anniversaire a été commémoré le 3 août dernier au gymnase Michel d'Ornano à Brazzaville. En présence du président de la Fédération internationale de cette discipline, le Français Jean-Marc Legrand de Morgues. Le temps fort a été la démonstration de leur savoir-faire par 250 pratiquants. Plusieurs disciplines sœurs ont été associées à cet événement, notamment le judo, le karaté, le kung-fu, la boxe des pharaons, la gymnastique. Leurs adeptes ont fait des démonstrations des katas et techniques de combat.

«Je crois que les démonstrations faites ici vous ont convaincu de l'importance du close-combat, tant sur le corps que sur l'esprit du pratiquant. J'invite chacun de vous de défendre le close-combat dans son milieu social», a déclaré Fabrice Makaya Matève, président national de l'Association congolaise de close-combat.

Les pratiquants du close-combat et les invités

De son côté, Jean Marc Legrand de Morgues s'est dit particulièrement réjoui de voir toutes les disciplines qui se sont exprimées et a émis le souhait que *«cette manifestation apportera un nouveau souffle au close-combat congolais, puisque votre pays est chargé du développement de ce sport dans toute la zone Afrique.»*

Le président de la Fédération congolaise de boxe des pharaons et disciplines associées, Me Jean Samba, a salué et apprécié l'unité dans la diversité que le close-combat a impulsée à cette occasion.

Par ailleurs, vendredi 9 août dernier au Centre Gothia de Mfilou-Ngamaba, une cérémonie de remise de diplômes et de ceintures supérieures aux promus a eu lieu. C'était l'occasion aussi de dire au-revoir à Jean-Marc Legrand de Morgues. En quittant Brazzaville, ce dernier a assuré que *«le close-combat congolais est promis à un bel avenir, du fait de son organisation efficiente, de la qualité de ses dirigeants et, surtout, de ses pratiquants constitués en grande partie des jeunes»*, et a confié que la Fédération internationale lui apportera son soutien.

Alain-Patrick MASSAMBA

AIPS-CONGO

Refonte des statuts avant les élections

La section Congo de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS) sera dotée de nouveaux statuts avant la convocation de la prochaine assemblée générale élective prévue cette année.

Le mandat du bureau exécutif de l'AIPS-Congo a pris fin. Une assemblée générale élective était prévue cette fin de semaine. Mais on s'est rendu à l'évidence que les statuts actuels sont obsolètes. Il a été décidé au cours d'une réunion conjointe Bureau exécutif-Commissariat aux comptes, de la mise en place d'une commmission restreinte chargée de la refonte des statuts et du règlement intérieur de l'association. L'initiative revient au Commissariat aux comptes. Il a convoqué une réunion de travail vendredi 23 août à 15h, dans un hôtel de la capitale. A l'ordre du jour: l'élaboration de nouveaux documents juridiques, qui seront adoptés au cours d'une prochaine assemblée générale. Pourra, enfin, s'ébranler l'assemblée élective, redonnant ainsi confiance à ceux qui vacillent et désespèrent de l'AIPS-Congo.

Quant aux candidats aux différents postes, ils devraient prendre leur mal en patience, en dépit des prolongations récurrentes qu'on leur impose depuis plusieurs mois. Le chemin du village ne s'arrête-t-il pas devant la maison? Autrement dit, aussi longue est la nuit, le jour paraît toujours. Et ce jour, espéré par les uns et redouté par les autres, est proche. Il ne tardera plus à poindre à l'horizon.

G.-S.M.

VOLLEY-BALL

Landry Matsimi Makita: «Ne pas privilégier le football au détriment des autres sports"

Les championnats nationaux de volleyball viennent d'avoir lieu à Brazzaville. Le médecin colonel Landry Matsimi Makita, troisième commissaire aux comptes de la Fédération congolaise de volley ball, président national de la commission médicale et chef de la délégation de Pointe-Noire y revient dans l'interview ci-après et a commenté la participation du Congo au Championnat d'Afrique des nations à Tunis.

Président, comment se présente la moisson des clubs de Pointe-Noire?

** Les résultats ont été bons pour les équipes de Pointe-Noire. Nous avons été représentés par l'AS Gendarmerie en juniors et Walco en cadets. Ces enfants, qui sortent droit du centre de développement du volley-ball Emile Bakalé, ont émerveillé le public. En quatre ans de formation, ils sont en train de monter en puissance. Ils ont vendu chère leur peau en finale face à la redoutable équipe JCM (Jean Claude Moupita) 3 sets à 2.

Comment entendez-vous améliorer leurs performances?

**L'amélioration passe par le perfectionnement des entraîneurs. Un stage de renforcement des capacités est prévu pour eux par la Fédération. Avec un seul centre de formation, les enfants n'ont pas la possibilité de se confronter avec les autres. Mais, sous peu, il y aura l'ouverture d'un deuxième centre. Les départements de Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza, et de la Lékoumou sont en train de s'organiser pour faire un championnat interdépartemental tous les trois mois.

Landry Matsimi Makita

Vous étiez aussi à Tunis au dernier championnat d'Afrique des nations, du 19 au 24 juillet. Que peut-on en dire?

**Les résultats obtenus à cette édition sont satisfaisants. Le Congo a occupé la sixième place au classement général. C'est une place honorable. Nous étions cinquièmes au précédents championnats. Le niveau technique reste presque le même.

Comment expliquez-vous cette espèce de sur-place?

**Le problème du sport au Congo reste récurent. Les équipes manquent de préparation. Ce problème est le même pour toutes les fédérations. Une équipe sans préparation qui affronte les meilleures du continent et occupe le sixième rang, il faut la féliciter.

Auriez-vous une préoccupation particulière?

**J'interpelle les cadres en charge du sport. Chez nous, on privilégie plus le football alors qu'il ne nous apporte plus rien. Le volley ball a quand même remporté la médaille d'argent aux Jeux africains de 2015. Un joueur de volley ball est motivé à trois ou cinq cent mille francs, alors que celui du football reçoit vingt millions. La différence est trop grande. Cela démotive les athlètes, et nous avons du mal à les maitriser sur le terrain. Il faut revoir à la hausse la prime des athlètes des disciplines autres que le football. Que les autorités puissent avoir aussi un regard sur les autres disciplines sportives!

Equateur Denis NGUIMBI et Madocie Déogratias MONGO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville; B.P.: 1431 – Tél.: 05 736.64.64,
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«LOTERIE AFRICAINE», en sigle «LOTAF» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Immeuble no 8, Résidence Stella, Cité du Clairon
Avenue Lyautey (Nganga Edouard), Arrondissement 3 Poto-Poto
RCCM CG/BZV/15 B 6205, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DES PARTS SOCIALES - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SARLU & ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date à Pointe-Noire du 05 août 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 06 août 2019, enregistré à Brazzaville le 08 août 2019, folio 140/18, n°1202 ; les associés de la société «LOTERIE AFRICAINE», en sigle «LOTAF» SARL, ont pris les résolutions suivantes:
-Cession des parts sociales entraînant la transformation de la société en une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
- Adoption des nouveaux statuts,
Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 août 2019, sous le n° 19 DA 300, le tout, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 13 août 2019.

Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Malgré les critiques de lobbys occidentaux, les ingénieurs congolais feront couler le pétrole au Nord-Congo!

La découverte des gisements pétroliers en Afrique, particulièrement au Congo, a été, pendant des années, l'affaire de l'homme blanc propriétaire des majors pétroliers comme Total, ENI et Chevron. Mais, certaines sociétés détenues par les nationaux ont mis le pied dans la cour des grands. La société AOGC et, très récemment, les sociétés SARPD-OIL et PEPA (détenues par l'homme d'affaires congolais Wilfrid Etoka) viennent d'annoncer la découverte d'un important gisement à quatre puits dénommé *«Le Delta de la Cuvette»*, au nord du Congo.

Les réserves sont estimées à 359.000.000 de barils pour une production réelle de 983.000 barils/jour. Les caractéristiques généreuses de ce gisement font déjà l'objet de critiques par les lobbys occidentaux qui affirment que celles-ci ne reposent sur aucune donnée technique prouvée, comme si l'homme blanc était le seul à détenir l'expertise en la matière!

Cette découverte est une véritable fierté nationale, car elle l'a été par une équipe composée, en majorité, d'ingénieurs congolais et africains, tous employés des sociétés SARPD-OIL et PEPA, deux sociétés de droit congolais.

Les ingénieurs congolais et africains viennent, avec cette découverte, de confirmer que le Congo a bel et bien sa place au sein de l'OPEP, ce puissant cartel des pays producteurs de l'or noir dont il est devenu le 15e membre en juin 2019. Le nouveau constitue un véritable coup de pouce à l'économie, au regard des 35% attribués à l'Etat Congolais dans le contrat de partage de production, sans oublier les droits et taxes que pourra générer l'exploitation de ce gisement.

L'annonce de cette découverte apprend aussi aux Congolais qu'ils n'avaient pas que des admirateurs. Des détracteurs sont à l'œuvre. Parmi eux, certains Congolais égarés dans les pays occidentaux dont les lobbys pétroliers proches des cinq majors mondiaux ont commencé à jeter le venin sur les exploits réalisés par nos compatriotes sous l'étiquette d'experts pétroliers ou de chercheurs associés à des instituts comme l'OCP Policy de Rabat.

Sieur Perrin Francis qui se reconnaît comme tel, s'est d'ailleurs permis de critiquer sans fondement aucun, les caractéristiques généreuses du gisement *«Le Delta de la Cuvette»*, en affirmant que celles-ci ne reposaient sur aucune donnée technique prouvée et que cette annonce fantaisiste n'avait pour seul but que de faire un buzz mondial.

Ce fameux expert va même jusqu'à douter de la découverte d'un champ pétrolier

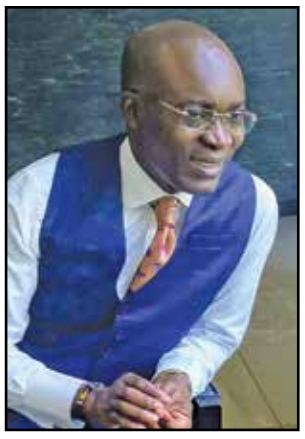

Atigha Dah Kana

de cette envergure dans un petit pays comme le Congo, comme si avoir une superficie généreuse faisait d'un pays un grand producteur d'or noir. Ce que dément la place qu'occupe un pays comme le Koweït, pourtant grand producteur de pétrole mesurant 17,820m², donc à peine plus de la moitié de la superficie du gisement *«Le Delta de la Cuvette»* qui s'étend sur 9392m²!

Que dire alors du gisement Nkossa, avec ses réserves estimées à plus de 400.000.000 de barils découvert dans les années 90 par les ingénieurs blancs d'ELF Aquitaine (actuel Total) et Chevron, annoncé comme étant le plus grand au monde et ayant même permis la construction de la plus grande barge pétrolière flottante en béton au monde, mesurant la taille de deux terrains de football à 60mk au large de Pointe-Noire qui, au final, n'a pas augmenté à 80% la production nationale, comme annoncé à l'époque? Le *«chacun aura sa part»* du Président Pascal Lissouba n'a plus eu lieu au Congo et aucun expert pétrolier n'avait mis en doute cette annonce des ingénieurs blancs d'ELF Aquitaine qui ont, d'ailleurs, été gracieusement rémunérés pour une annonce que M. Perrin Francis, déjà expert pétrolier à l'époque, n'avait nullement qualifié de fantaisiste sur aucune chaîne de télévision, comme il vient de le faire pour *«Le Delta de la Cuvette»*.

Il a fallu l'épreuve du temps pour arriver à ce résultat auquel croyait déjà le Président Denis Sassou-Nguesso, au regard des rapports très positifs afférents aux travaux de recherche dans la zone produits par M. Alain Gachet, géologue et géophysicien mondialement connu et ingénieur pétrole star chez ELF Aquitaine dans les années 80 dont M. Perrin Francis connaît très bien la renommée.

Cette belle découverte n'est pas l'œuvre des multinationales pétrolières. D'où l'amertume de ces lobbys pétroliers qui leur sont proches. Ce qui est vrai est que l'homme blanc n'a plus le monopole de la science pétrolière. Il y a des ingénieurs congolais et africains reconnus qui ont occupé des postes de responsabilités au sein de multinationales comme Total, ENI et Chevron.

Ce n'est pas parce qu'on s'appelle Wilfrid Etoka, homme d'affaires prospère dans l'agroalimentaire, qu'on ne peut posséder des sociétés pétrolières. Il a, simplement, diversifié ses activités en homme d'affaires visionnaire, comme l'avait fait, à son époque, le financier John Davison Rockefeller, fondateur de la Standard Oil, l'une des premières sociétés pétrolières au monde, qui donnera plus tard naissance à quelques majors pétroliers américains, comme Esso et Exxonmobil, faisant de leur propriétaire le premier milliardaire de l'histoire contemporaine. Qui sait, peut-être que l'histoire du pétrole connaîtra son tournant au Congo!

L'Evangile, selon l'homme blanc, n'a toujours pas été vrai. La suprématie de l'intelligence de l'homme noir dans certains domaines le prouve. Tel fut le cas, dans les années 60, des trois femmes noires ingénieures à la NASA qui ont calculé à la main, avant l'arrivée des ordinateurs IBM, les trajectoires en géométrie analytique qui ont permis à l'Amérique d'envoyer John Glenn dans l'espace et plus tard, Neil Armstrong sur la lune.

L'une de ces trois femmes, Catherine Johnson, qui a été décorée à l'âge de 97 ans en 2015 par le président Obama, a, simplement, dit: *«La NASA avait un problème, et j'avais la solution»*. L'histoire de ces trois femmes sans lesquelles l'Amérique des Blancs ne serait jamais devenue une puissance spatiale a été portée à l'écran sous le titre de *«Les figures de l'ombre de la NASA»*.

Même les Africains non descendants d'esclaves ont démontré la suprématie de leur intelligence dans des domaines scientifiques pointus. L'une des meilleures preuves de cette suprématie est la reconnaissance par le très prestigieux magazine scientifique canadien *«Discovery series»* d'un Africain d'origine béninoise, Bertin Nahum, comme l'inventaire le plus révolutionnaire au monde après Steve Jobs. Car, il a conçu et fabriqué Rosa, un robot destiné à assister, avec précision, les neurochirurgiens dans les opérations du cerveau et de la colonne vertébrale. Ce robot occupe, aujourd'hui, les hôpitaux les plus prestigieux du monde entier.

Le matraquage audiovisuel mondialement orchestré par les lobbys pétroliers occidentaux, avec l'aide de quelques compatriotes égarés sur l'annonce de la découverte de champ pétrolier *«Le Delta de la Cuvette»* ne doit, en aucun moment, mettre à mal la volonté des ingénieurs du consortium congolais à l'origine de cette découverte qui fait également la fierté de l'Afrique.

Avec ses 985.000 barils/jour, *«Le Delta de la Cuvette»* apportera un véritable ballon d'oxygène à l'économie congolaise qui nécessite une diversification, eu égard à l'accord signé avec le FMI.

Par Maître ATIGHA DAH KANA,
Notaire et Doctorant en Droit Paris VII

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2019

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers équipements de sécurité électronique et procéder à leur installation, pour le compte de sa Direction Nationale pour le Congo à Brazzaville.

A cet effet, par le présent avis d'appel d'offres, elle invite les entreprises spécialisées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Ladite soumission se fera en deux (2) lots indissociables qui se présentent ainsi qu'il suit:

1. Lot 1 – Equipements de vidéosurveillance;

2. Lot 2 – Equipements de contrôle d'accès.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu à l'adresse suivante, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00' à 12h00'.

Brazzaville:

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/ Tvx/2019 du 22/08/2019
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.
Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté et retiré à l'adresse ci-dessus.

Une visite des lieux sera organisée le 02 septembre 2019 à 10 heures précises.

Elle sera suivie d'une réunion de cadrage obligatoire qui se tiendra le même jour.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement en espèces, à la Caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00', de la somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 16 septembre 2019 à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le délai fixé sera rejetée.

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/ Tvx/2019 du 22/08/2019
Bureau d'Ordre,
6ème étage, porte 601.
Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24, Poste 4601.

Les soumissions reçues dans les délais seront ouvertes en une (01) étape, au cours de la séance d'ouverture des plis, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, ceux-ci doivent être munis d'une procuration afin d'être acceptés en salle de dépouillement.

Ces soumissions constituées des plis administratifs, techniques et financiers seront ouvertes le 16 septembre 2019 à 13 heures précises à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 22 août 2019

Le Président de la Commission Ad Hoc,

Préparez votre rentrée scolaire 2019/2020
à Bas Prix!
790 Fcfa
Ardoise
Crayon
50 Fcfa
Compa
500 Fcfa
4000 Fcfa
Clef Usb
Règle incassable 30 cm
250 Fcfa
1 900 Fcfa
Trousse
100 Fcfa
Gomme
Stylo Reynolds
25 Fcfa
150 Fcfa
Taille Crayon
9900 Fcfa
Sac à dos
1750 Fcfa
Feutres de coloriage
Cahier Polypro
96 Pages 200 Fcfa
192 Pages 400 Fcfa
BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
BZV Tél : 06 669 60 60 PNR Tél : 05 605 60 56